

# RECHERCHES ET PRATIQUES

pour le Groupe addap13

N°5 - Novembre 2022

**Véronique Le Goaziou**

## **VIOLENCES DANS LES QUARTIERS**

**La prévention spécialisée face  
aux phénomènes violents  
dans ses territoires d'intervention :  
constats et enjeux**

Rapport d'étude pour le Groupe addap13  
prévention spécialisée



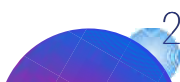
**Groupe addap13**  
Coopération et territoire



## NOTE AU LECTEUR

Dans le présent document et pour un plus grand confort de lecture, l'appellation *addap* désigne **l'Association départementale pour le développement des actions de prévention**, issue en 1987 de la Fédération des Clubs et Equipes de Prévention (FCEP), et habilitée à mener une mission de prévention spécialisée à l'échelle des Bouches-du-Rhône ; en 2000 pour affirmer davantage encore le caractère départemental de son intervention, elle devient *addap13*.

Enfin, en 2017, l'association est devenue un groupement associatif. Ce Groupe *addap13* compte, à côté de la prévention spécialisée, un pôle dédié à la prise en charge d'un public issu de l'Aide sociale à l'enfance (Mineurs non accompagnés et parcours atypiques), l'Association médiations et cohésion sociale (AMCS), l'Association insertion par l'activité économique et solidaire (AIAES), un pôle dédié aux actions en matière de pauvreté et inclusion sociale ; il a été rejoint par l'Association Asmaj-Cade (médiations juridiques et accès aux droits).





# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	P.4
Une vision noire des quartiers .....	P.4
Peurs et émotions.....	P.5
L'enquête.....	P.6
<b>OBJECTIVER LA VIOLENCE :</b>	
<b>CE QUE DISENT LES CHIFFRES .....</b>	<b>P.9</b>
Les données nationales .....	P.9
Délinquance et criminalité dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille et dans les quartiers.....	P.10
Que fait la police ? .....	P.11
<b>DÉCRIRE LA VIOLENCE :</b>	
<b>CE QUE DISENT LES ÉDUCATEURS.....</b>	<b>P.17</b>
La violence dans les écrits de l'addap .....	P.17
Exposition et sensibilité .....	P.19
L'emprise des réseaux .....	P.21
Une précarité grandissante.....	P.23
Exaspérations et colères.....	P.24
L'éloignement des institutions .....	P.26
La culture de l'affrontement .....	P.27
<b>EVOLUTIONS DE LA VIOLENCE</b>	
<b>DANS LES QUARTIERS .....</b>	<b>P.29</b>
Trois changements .....	P.29
Un sentiment d'impuissance.....	P.31
Un autre regard sur les publics violents .....	P.32
Un besoin de protection.....	P.34
Travailler dans les quartiers « violents » .....	P.35
<b>VIOLENCES AU GRAND SAINT-BARTHÉLEMY :</b>	
<b>DES IDÉES ET DES ÉPREUVES .....</b>	<b>P.38</b>
Maltraitements et humiliations .....	P.38
Faits ou récits de violence .....	P.39
Des partenaires désabusés.....	P.41
Réfléchir et agir.....	P.42
Et (se) rassurer ... ..	P.43
<b>CITÉ AIR BEL :</b>	
<b>DES DYNAMIQUES (VIOLENTES) DISCRÈTES.....</b>	<b>P.45</b>
De mêmes maltraitements et sentiment d'humiliation.....	P.45
Une nouvelle (et fragile) combativité .....	P.46
Peu de regards communs sur la violence .....	P.47
CONCLUSION : LE SENS DU MÉTIER .....	P.49





# INTRODUCTION

Les équipes de prévention spécialisée de l'addap interviennent le plus souvent dans des territoires à forte concentration urbaine, éloignés des normes de l'aisance sociale et où se présentent des formes ou des risques plus ou moins prononcés d'inadaptation sociale. Aujourd'hui nommés quartiers prioritaires ou quartiers de la politique de la ville (QPV<sup>1</sup>), ces lieux qui ont eu plusieurs appellations dans le passé (banlieues, faubourgs, zones, grands ensembles, cités) ont souvent été caractérisés par une série de représentations négatives ; ainsi et par exemple, le peuple de la « ceinture noire », misérablement entassé au-delà des fortifications érigées autour de Paris à partir des années 1840, est-il synonyme, dans une presse populaire en plein essor comme dans des ouvrages savants, d'indiscipline, d'activités illicites (trafics, délinquance, prostitution) et de dépravations (alcoolisme).

## UNE VISION NOIRE DES QUARTIERS

Le phénomène n'a pas cessé. Depuis les années 1960, des textes littéraires, en particulier des romans « noirs »<sup>2</sup>, regorgent de descriptions de phénomènes violents dans les quartiers, peints comme des espaces mortifères où dominent toutes sortes de peurs et de menaces, si bien que la plus infime trace de civilisation semble avoir déserté ces territoires rendus à un état d'anomie<sup>3</sup>. Plus récemment, des films comme *Fracture* (2010), *Chouf* (2015), *Les Misérables* (2019) ou *Bac Nord* (2020), par exemple, situés et en partie tournés dans des cités de la région parisienne ou de Marseille et ayant rencontré un vif succès, mettent également en scène des phénomènes violents dans les quartiers – des émeutes (*Fracture*), des règlements de compte sanglants entre des groupes rivaux impliqués dans des trafics de drogues (*Chouf*) ou des conflits très durs entre des groupes de jeunes et des policiers (*Les Misérables*, *Bac Nord*) ; ces films brossent par ailleurs un portrait âpre des quartiers et de leurs habitants : des enfants peu ou mal éduqués, des parents et des adultes dépassés, des intervenants sociaux absents ou isolés, des acteurs politiques frileux ou malhonnêtes, des poches de misère et de sombres perspectives d'avenir.

Les médias contemporains ne sont pas en reste, même si les représentations des quartiers varient sensiblement selon les canaux d'information. Les journaux télévisés sont, de loin, la première source d'information sur ces territoires, devant la presse écrite et la radio<sup>4</sup>, et les personnes qui s'informent principalement par ce biais ont, un peu plus que les autres, tendance à estimer qu'ils se caractérisent par la prégnance de la

---

1 - La politique de la ville, officiellement née dans les années 1980, est un ensemble de politiques publiques destinées à venir en aide à des territoires inclus dans une géographie dite prioritaire. En 2021, la politique de la ville couvre 1 514 quartiers prioritaires, comptant 5,4 millions d'habitants, soit environ 8 % de la population française.

2 - Le roman noir contemporain, ou néo-polar, explore les malaises et les soubresauts de la société contemporaine et les banlieues sont un de ses thèmes de prédilection. Véronique le Goaziou, « Banlieues et quartiers dans le roman noir contemporain », dans Esther Benbassa (dir.), *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Larousse, 2010.

3 - Citons Lakhdar Belaïd, Didier Daeninck, Rachid Djaidani, Jean-Claude Izzo, Thierry Jonquet, Olivier Norek ou Jean Vautrin, par exemple. Il est intéressant de relever que ces auteurs connaissent bien les quartiers ; certains y ont travaillé, comme Thierry Jonquet qui fut enseignant dans des banlieues du nord de Paris et Olivier Norek qui était encore policier en Seine-Saint-Denis lorsqu'il fit paraître son premier roman. Et d'autres y ont vécu, comme Rachid Djaidani ou Didier Daeninck, par exemple.

4 - CREDOC, « Le regard des Français sur les quartiers sensibles », novembre 2018.

violence. Même des journalistes qui réalisent des enquêtes documentées relèvent la rémanence de la violence dans ces lieux : Luc Leroux, journaliste au journal *Le Monde*, a publié une soixantaine d'articles sur la ville de Marseille entre janvier 2021 et janvier 2022<sup>5</sup>, et un examen des titres montre que 25 % portent sur les trafics de drogue, les mauvais traitements au sein des réseaux de stupéfiants et les règlements de compte (dans ou en rapport avec les quartiers), 25 % portent sur d'autres types de violences, par exemple des réseaux de prostitution, le plus souvent également en lien avec des quartiers, 25 % traitent de la corruption, 10 % de l'habitat indigne et les 15 % restants abordent diverses thématiques. Du côté de la recherche aussi, les études sur les quartiers populaires, particulièrement abondantes depuis les années 1980, accordent une place notable aux phénomènes violents et en décrivent les manifestations ; ces travaux s'efforcent toutefois de replacer ces violences dans un contexte plus large en intégrant la dimension territoriale, sociale et politique dans laquelle elles s'inscrivent et en recherchent les causes pour ouvrir des pistes permettant de les prévenir<sup>6</sup>.

## PEURS ET ÉMOTIONS

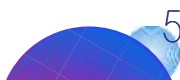
Ainsi la violence semble-t-elle consubstantielle aux quartiers de sorte que l'on finit par croire, surtout lorsqu'on n'y réside pas et que l'on n'en a qu'une vue lointaine ou partielle, que ces territoires et leurs habitants sont intrinsèquement violents. Cette identification des quartiers à diverses formes d'insécurité est d'autant plus prononcée qu'en matière de violence, l'émotion prime le plus souvent. Les situations ou les faits violents sont d'abord des faits ou des situations qui font violence à celles et ceux qui en entendent parler, qui en sont témoins ou, bien sûr, qui les subissent, raison pour laquelle ces actes sont considérés comme déviants et réprouvés, tant par nos codes moraux que par nos textes de loi. « Il ne faut pas dire qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune. Nous ne le réprouvons pas parce qu'il est un crime, mais il est un crime parce que nous le réprouvons<sup>7</sup> », écrivait Emile Durkheim et, si nous le réprouvons, c'est parce qu'il génère de la souffrance et de l'appréhension. Nous ne saurions estimer a priori la valeur morale d'un acte – dire s'il est bon ou mauvais –, seulement constater qu'il est rejeté par la majorité des membres d'une société ou d'un groupe à un moment donné, de sorte qu'il n'y a pas de violence en soi, seulement des actes dits violents à l'issue d'une mise en récit d'événements qui nous touchent. Or, l'émotion n'est ni vraie ni fausse, elle n'est pas fondée, loufoque ou imaginaire, elle est, tout simplement, ce qui rend souvent vaines les tentatives de rationalisation qui peuvent lui être opposées, qui du reste présentent bien des limites, nous le verrons. En outre, plus l'émotion est vive relativement à des faits considérés comme très violents – des meurtres, des sévices, des bagarres, des coups – plus elle prend de la place et masque le reste : des faits de moindre gravité, c'est-à-dire des actes ou des événements seulement tristes, regrettables ou douloureux<sup>8</sup>, des faits ou des moments positifs ou heureux (par exemple, de bonnes relations de voisinage, des réseaux de solidarité, des rencontres ou des fêtes) ou simplement banals. Quiconque pénètre dans un quartier n'observe pas nécessairement de phénomène violent, mais d'abord un ensemble urbain (des immeubles, des commerces, des voies de circulation, des

5 - Site du journal *Le Monde* (<https://www.lemonde.fr/signataires/luc-leroux/>).

6 - On pourra notamment se reporter aux travaux de François Dubet, Adil Jazouli, Michel Kokoreff, Didier Lapeyronnie, Véronique le Goaziou, Annick Madec, Gérard Mauger, Marwan Mohammed, Laurent Mucchielli, Sébastien Roché, Thomas Sauvadet.

7 - Emile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1930 [1893], p. 48.

8 - Riss, *Une minute quarante-neuf secondes*, Actes Sud, 2019.



enceintes sportives, des aires de jeux...) et des personnes se livrant à des activités ordinaires (des enfants partent pour l'école, des adolescents sortent du collège, des parents font leurs courses, vont ou reviennent du travail, entrent ou sortent de leur domicile ou discutent au pied de leur immeuble, etc.) et semblables à celles que l'on peut observer dans n'importe quel autre espace habité. Enfin, la violence, parce qu'elle génère des émotions, en particulier de la peur ou de la sidération, fait souvent barrage à la réflexion en occultant le contexte dans lequel elle se manifeste et les causes qui la produisent, toujours plus ennuyeux à saisir que la description méticuleuse d'actes odieux ou terribles<sup>9</sup>. Les deux aspects que nous venons d'évoquer ont été un guide utile pour notre travail. Si les quartiers et la violence sont intimement liés, alors nous devons enquêter de sorte à les séparer pour isoler ce que sont les quartiers d'un côté et ce qu'est la violence de l'autre, établir comment et pourquoi ces territoires génèrent mais également subissent de la violence, laquelle et avec quels effets, et comment les habitants et les professionnels qui interviennent dans ces territoires la perçoivent, l'analysent et éventuellement s'organisent pour la prévenir ou y faire face. Par ailleurs, si la violence est affaire d'histoires individuelles et collectives, de récits qui circulent dans les quartiers, parmi les habitants et les professionnels – tout autant que dans l'opinion publique et les médias –, nous devons alors en collecter plusieurs, en multipliant les sources, afin d'examiner ce que ces histoires et les façons de les raconter disent de la violence et si elles se différencient, se complètent ou se contredisent.

## L'ENQUÊTE

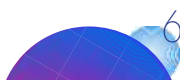
Au début du mois de mars 2020, nous sommes sollicitée par la direction générale de l'addap pour mener une étude sur la violence dans les territoires d'intervention des équipes éducatives de l'association, suite aux remontées des services de prévention spécialisée qui font état de phénomènes violents accrus et parfois inquiétants<sup>10</sup>. Le 12 mars, quelques jours après la décision de lancer cette étude, le gouvernement annonce un premier confinement et la mise en place de mesures sanitaires pour parer la pandémie de Covid-19. Soucieuse de remplir son rôle de veille et d'alerte, la direction de l'addap invite ses équipes à lui transmettre des éléments d'observation sur leur territoire afin d'apprécier la situation des publics, relever les difficultés rencontrées et relater les actions entreprises par les services durant cette période (du 17 mars au 15 mai 2020) – notes que nous avons lues et qui révèlent l'état d'esprit des éducateurs durant cette période<sup>11</sup>.

---

9 - *Ibid.*

10 - Le phénomène a été observé par d'autres équipes de prévention spécialisée, dans d'autres territoires, et le Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS) s'est saisi de cette question.

11 - Nous avons rédigé un document pour l'addap à ce sujet, qui est venu compléter une étude en cours (pour l'addap) sur le thème de la grande précarité. Véronique le Goaziou, « L'éducateur face à l'urgence sociale », décembre 2020.



Une inquiétude généralisée – renforcée à l’automne 2020 par l’annonce d’un deuxième confinement puis des confinements et des couvre-feux locaux jusqu’à l’entrée en vigueur du Pass sanitaire en juin 2021 – touche à peu près tout le monde, à ce moment, et nous vivons tous à titre personnel ou professionnel des faits ou des moments inédits en lien avec la pandémie. Les éducateurs de l’addap connaissent et subissent une série d’épreuves durant cette période, notamment parce qu’ils font face à des situations d’urgence sociale dans les quartiers et doivent troquer la posture éducative pour une intervention d’ordre humanitaire, afin de venir en aide à des habitants qui ne peuvent satisfaire des besoins élémentaires. Le sens du métier s’en trouve bousculé, d’autant que la reprise de la mission sous sa forme ordinaire (entre les deux confinements, puis après juin 2021) est lente et incertaine : des familles peinent à sortir de la précarité, des jeunes sont déscolarisés, les services publics et les administrations raréfient leurs modes d’accueil lors même que les besoins sont criants, des partenaires ne reviennent pas dans les quartiers ou modifient leurs pratiques.

Nous ne pouvons établir en quoi et dans quelle mesure le contexte pandémique a nourri le regard des éducateurs sur la violence dans leur territoire, mais il est fort probable qu’il a eu un impact sur les équipes, à titre personnel certainement, mais aussi sur leurs perceptions du public et sur leur vision du métier. Nous commençons notre travail en octobre 2020 par une série d’échanges collectifs ou d’entretiens individuels téléphoniques (lorsque les regroupements n’ont pas été possibles au vu de la situation sanitaire) avec quatre-vingt-dix éducatrices ou éducateurs des sept services de prévention spécialisée de l’addap et du service Prévention par le sport (PPS). Le thème abordé est celui de la violence, ou des violences, dans les territoires où interviennent les éducateurs qui sont conviés à la décrire, à l’analyser et à en présenter les effets ou les conséquences pour eux-mêmes et pour leurs publics. En parallèle, pour varier les sources d’information, nous prenons connaissance d’une trentaine de Fiches alerte<sup>12</sup> ou de Notes d’ambiance de territoires<sup>13</sup>, rédigées par les équipes éducatives, afin d’examiner quelle place des faits ou des phénomènes violents occupent dans ces écrits.

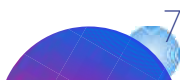
Durant l’hiver et au printemps 2021, nous menons trente-six entretiens avec des cadres et des dirigeants de l’addap – qui, sauf exceptions, ont tous été éducateurs par le passé – ainsi qu’avec des anciens salariés, afin de recueillir leurs perceptions sur la violence et d’examiner comment elles ont évolué avec le temps. Pour renforcer la dimension historique, nous complétons ces entretiens par une lecture des rapports moraux et des rapports d’activité de l’addap de 2000 à 2019. À l’été 2021, nous effectuons encore une douzaine d’entretiens avec des responsables d’institutions partenaires de l’addap à l’échelle du département, de la métropole ou de la ville de Marseille<sup>14</sup>, qui interviennent d’une façon ou d’une autre dans des QPV, afin, là aussi, de recueillir leurs opinions sur la violence dans ces territoires et de prendre connaissance des mesures éventuellement mises en œuvre par ces services pour la traiter. Enfin, entre janvier et juin 2022, nous enquêtons dans deux secteurs de Marseille, le territoire du Grand Saint-Barthélemy dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement et

---

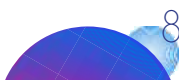
12 - Les Fiches alerte existent à l’addap depuis 2010. Elles sont remplies par les éducateurs ou par les cadres lorsqu’un événement exceptionnel ou grave survient sur un lieu d’intervention. Les faits constatés sont transmis à la direction de l’association ainsi qu’à ses instances représentatives.

13 - Les *Notes d’ambiance de territoire* (aujourd’hui *Notes d’observation sociale*), mises en place à l’addap en 2019, sont des documents rédigés par les éducateurs (ou leurs cadres) pour présenter un territoire sur lequel l’addap intervient, du point de vue de la prévention spécialisée, et indiquer quelles actions y sont mises en œuvre par les équipes éducatives.

14 - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (Direction Enfance-Familles, Direction des territoires et de l’action sociale, Direction de la sûreté, de la prévention de la délinquance et de la radicalisation), Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Direction de la cohésion sociale à la Métropole Aix-Marseille, Direction du service de prévention de la ville de Marseille, Conseil de Provence, Missions locales 13, Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la préfecture des Bouches-du-Rhône, Centre de culture ouvrière (CCO), Préfet délégué à l’égalité des chances (PEDEC), Préfecture de police.



la cité Air Bel dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, tous deux inclus dans le périmètre de la géographie de la politique de la ville, où nous pratiquons des formes d'observation sociale, accompagnons les éducatrices ou éducateurs qui y travaillent et rencontrons différents partenaires de proximité.







# OBJECTIVER LA VIOLENCE : CE QUE DISENT LES CHIFFRES

Les faits à caractère violent sont punis par la loi dès lors qu'ils correspondent à des infractions pénales et, en France, depuis le milieu des années 1970, les services de police et de gendarmerie comptabilisent les infractions commises sur le territoire national, si bien que nous disposons chaque année d'un bilan statistique sur la délinquance et la criminalité dans notre pays, ce qui est une façon possible d'objectiver la violence, c'est-à-dire de la faire passer d'un état ou d'un ressenti intérieur à la réalité extérieure qui lui correspond. Cet exercice se heurte toutefois à des limites qu'il convient de rappeler.

La statistique de la délinquance et de la criminalité ne permet pas de mesurer de façon exhaustive le niveau réel de ces agissements car les chances d'enregistrement d'une infraction par les forces de sécurité dépendent de plusieurs éléments, à commencer par la propension des victimes à porter plainte. Les enquêtes de victimation inventées par des chercheurs dans les années 1960 pour compléter les statistiques administratives fournissent des informations tout à fait éclairantes sur ce point. L'enquête de victimation Cadre de vie et sécurité (CVS), réalisée en France chaque année depuis 2007, permet d'estimer les taux de plainte et il apparaît qu'ils sont particulièrement bas pour les faits à caractère violent. Dans les années 2017, 2018 et 2020<sup>15</sup>, 42 % des personnes victimes de vols ou de tentatives de vols avec violences ou

menaces<sup>16</sup> portent plainte, ce taux est de 24 % pour les personnes ayant subi des violences physiques hors ménage (et hors situation de vol), 15 % pour celles qui ont subi des violences sexuelles (hors ménage) et 11 % pour les victimes de violences physiques ou sexuelles au sein du ménage, alors que, par exemple, 89 % des victimes de vols de voiture portent plainte, 69 % des victimes de cambriolages ou 52 % de celles qui ont subi un vol ou une tentative de vol de deux-roues à moteur<sup>17</sup>. Par ailleurs, l'enregistrement d'un fait par les services de sécurité dépend de la priorité qu'ils accordent à ce type d'événement, ainsi que de leur disposition et de leur capacité à les traiter effectivement, si bien que les statistiques traduisent autant, voire davantage, l'organisation et l'activité de ces services que la délinquance ou la criminalité réelles. L'enregistrement des faits repose en particulier sur l'activation du processus de qualification par lequel on range un fait sous le chef d'une infraction pénale, au vu des éléments dont on dispose et que l'on décide de prendre en compte, ou pas.

Il dépend encore de l'activité législative : si de nouvelles infractions sont créées, alors, par un effet presque mécanique, un nombre plus important de faits sont enregistrés, et inversement. C'est pourquoi l'augmentation ou la diminution d'un chiffre ne signifie pas toujours l'augmentation ou la diminution du phénomène que ce chiffre est censé mesurer ; en l'occurrence, l'augmentation

15 - Service statistique du ministère de l'Intérieur (SSMI), *Insécurité et délinquance en 2021. Bilan statistique*.

16 - Les vols sont dits violents lorsqu'ils sont commis avec le recours d'une arme (ou de tout autre objet) ou par l'usage de la force ou de diverses formes de contrainte : vols à main armée, arrachages, rackets, etc.

17 - Dans ces trois cas, notons toutefois que les victimes sont contraintes à porter plainte par leur compagnie d'assurance si elles veulent être dédommagées.

ou la diminution de la délinquance et de la criminalité enregistrées ne signifie pas toujours que la délinquance et la criminalité ont réellement augmenté ou diminué.

Notons encore que toutes les infractions enregistrées par les services de police ou de gendarmerie ne sont pas comptabilisées dans le bilan statistique annuel, qui inclut les actes les plus graves selon le code pénal (les crimes, les délits et certaines contraventions) et laisse des faits considérés comme moins graves, par exemple des violences physiques légères, des violences verbales (insultes), des altercations, des petites dégradations (feux de poubelle) ou des agissements que l'on range dans la catégorie des incivilités (regroupements gênants, manifestations hostiles, bruits). Or, ces événements de faible gravité selon la loi peuvent exacerber le niveau de violence dans un territoire, tout autant que le sentiment d'insécurité, surtout s'ils se répètent et deviennent réguliers et, peu dénoncés, ils restent souvent dans l'entre soi des quartiers. Enfin, si l'intérêt majeur de ce bilan est de pouvoir rendre compte des évolutions de la délinquance et de la criminalité au cours du temps, en pratique il est difficile de faire des comparaisons de long terme – d'établir si tel événement a augmenté ou diminué – car les consignes et les modes de saisie, la nomenclature des faits et les systèmes de comptage ont souvent été modifiés.

## Les données nationales

Ces limites étant posées, tirons de ce bilan les informations utiles à notre travail en nous centrant sur quelques catégories de faits violents<sup>18</sup>. En 2021, 842 personnes ont été victimes d'homicides<sup>19</sup> en France, ce qui représente 55 personnes de plus qu'en 2020 (787 victimes), année du confinement

suite à l'expansion du Covid-19 et qui a vu la plupart des délits et des crimes baisser (hors les violences intrafamiliales). Sur le plus long terme toutefois, on observe une diminution du nombre d'homicides depuis le milieu des années 2000 et une stabilité depuis (sauf en 2015 suite aux attentats terroristes), avec un nombre d'environ 800 homicides par an. Le taux d'homicides par habitant est plus élevé dans les régions ultramarines qu'en métropole (1 homicide pour 100 000 habitants en moyenne sur le territoire métropolitain). En France métropolitaine, les deux territoires qui ont un taux supérieur au taux national sont la Corse (3 homicides pour 100 000 habitants) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) où le taux est de 2 pour 100 000. Les auteurs présumés (1 175 personnes en 2021) sont majoritairement des hommes avec une nette surreprésentation des 18-29 ans. Les victimes sont pour un peu moins d'un tiers des femmes et les classes d'âge les plus touchées sont les 15-29 ans et les 30-44 ans, tandis que les mineurs représentent 11 % (96 mineurs en 2021).

Concernant les coups et blessures volontaires (CBV<sup>20</sup>), on note une relative stabilité des faits entre 2009 et 2013 et une hausse depuis – on est passé de 200 000 faits environ à 300 000 environ – surtout due aux CBV commis dans un contexte familial, davantage dénoncés par les victimes aujourd'hui. Néanmoins ce chiffre sous-estime les faits de violence effectivement commis puisque, nous l'avons vu, la majorité des victimes de violences ne portent pas plainte. Les CBV sont plus forts dans les grandes villes et les agglomérations, et les territoires les plus touchés sont les Hauts-de-France, le Grand-Est, la vallée du Rhône, le bassin parisien et les départements du pourtour méditerranéen. La grande majorité des auteurs sont des hommes, 6 victimes sur 10 sont des femmes, 8 sur 10 dans le cas des

18 - Tous les chiffres indiqués sont tirés du SSMI, *Insécurité et délinquance en 2021. Bilan statistique*, déjà cité.

19 - La catégorie des homicides inclut plusieurs types de faits : des règlements de compte entre malfaiteurs, des homicides pour voler et à l'occasion de vols, des homicides pour d'autres motifs (sans plus de précision), des coups et blessures volontaires suivis de mort et des homicides d'enfants âgés de moins de 15 ans.

20 - La catégorie des CBV n'inclut pas les faits commis contre des mineurs, ceux qui ont entraîné la mort, ceux commis sur des personnes dépositaires d'une autorité et ceux qui relèvent d'une contravention (violences légères).

violences intrafamiliales. Les vols commis avec violences baissent en 2021 : les vols violents sans arme baissent de 6 % après un fort recul en 2020 (-19 %) tandis que les vols violents avec arme connaissent une baisse plus légère en 2021 (-2 %) après une diminution en 2020 (-6 %). Les auteurs de ces vols sont principalement des jeunes, plus de 80 % ont moins de 30 ans et les victimes, également jeunes, sont plus de 50 % à avoir été agressées par un groupe d'auteurs. Les vols violents sont particulièrement concentrés dans les grandes agglomérations (quasiment la moitié des vols violents sans arme sont commis en Île-de-France) et on note une augmentation sensible de ces faits en région PACA ces dernières années (hors l'année 2020).

Les usages et les trafics de drogue, qui entrent dans la catégorie des infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS), sont très souvent mentionnés comme une des principales causes de la violence dans les quartiers. En 2021, 220 000 personnes ont été interpellées pour usage de stupéfiants et 47 000 pour trafic de stupéfiants, ce qui représente une forte augmentation (+37 %) par rapport à 2020. Toutefois, cette augmentation est principalement due à la mise en place des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour usage de stupéfiants<sup>21</sup>, généralisées à tout le territoire en septembre 2020. Le nombre de personnes interpellées pour trafic de stupéfiants augmente aussi (+13 %) et retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire. Les personnes mises en cause pour trafic sont en moyenne plus jeunes que celles mises en cause pour usage de stupéfiants et les 13-17 ans représentent 20 % parmi elles. La hausse des usagers est quasi généralisée sur l'ensemble du territoire mais elle est particulièrement forte en Seine-Saint-Denis (+39 %), à Paris

(+47 %) et surtout dans les Bouches-du-Rhône (+137 %), territoire où intervient l'addap.

Comme il est signalé dans le rapport du SSMI, l'augmentation dans ces territoires peut signifier que les usagers s'y concentrent ou que les dispositifs répressifs s'y déploient davantage – les deux phénomènes peuvent aussi être concomitants. On observe une même hausse du nombre de trafiquants à l'échelle nationale, également plus forte dans certains territoires comme le Nord, la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne et la Gironde notamment, qui peut s'expliquer de la même façon.

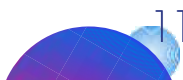
## **Délinquance et criminalité dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille et dans les quartiers**

Le département des Bouches-du-Rhône connaît un taux d'infractions à caractère violent et un taux d'ILS plus important que les autres territoires (hormis la Corse pour les homicides et l'Île-de-France pour les autres catégories d'infraction). Dans un rapport du Conseil de Provence publié en 2021<sup>22</sup> sur la politique de prévention de la délinquance dans les Bouches-du-Rhône, il est écrit que « l'état des lieux de notre territoire en matière de délinquance (...) est extrêmement inquiétant (...) et les chiffres sont parmi les plus élevés de France ». Malheureusement, si les données nationales sont accessibles, il est plus difficile d'obtenir des données locales ; pour notre part et en dépit de notre insistance auprès des services de police, nous n'en avons obtenu qu'un nombre très réduit, dont il ressort deux aspects.

Tout d'abord, et assez étonnamment au

21 - L'amende forfaitaire délictuelle permet aux forces de sécurité d'adresser directement sur le lieu de l'infraction une amende aux usagers de stupéfiants (uniquement des majeurs non récidivistes), plutôt que d'ouvrir une procédure dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, qui serait ensuite transmise à la justice. L'infraction est constatée par procès-verbal électronique et le montant de l'amende est de 200 euros.

22 - Le Conseil de Provence est une instance consultative mise en place en 2015 par le conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Conseil de Provence, *Politique de prévention de la délinquance dans les Bouches-du-Rhône : comprendre pour agir*, janvier 2021.



regard de l'inquiétude mentionnée dans le rapport du Conseil de Provence, selon les chiffres de la préfecture de police de Marseille, les atteintes aux biens et les atteintes aux personnes ont baissé dans les Bouches-du-Rhône entre 2010 et 2020 : -32 % pour les premières et -13 % pour les secondes. Parmi les atteintes aux personnes, cependant, les violences physiques crapuleuses (liées à une atteinte aux biens) baissent de 69 % tandis que les violences physiques non crapuleuses (bagarres, règlements de compte, altercations qui dégènèrent, violences conjugales...) augmentent de plus de 39 %. Les évolutions semblent identiques pour la ville de Marseille : les homicides baissent d'environ 20 % entre 2020 et 2021 (242 homicides en 2020, 193 en 2021<sup>23</sup>), en revanche les règlements de compte entre malfaiteurs et les coups et blessures volontaires non suivis de mort augmentent. Ensuite, cette fois-ci sans surprise, les usages et les trafics de stupéfiants augmentent dans les Bouches-du-Rhône et à Marseille (+41 % selon un interlocuteur à la préfecture de police, qui n'indique pas de source particulière) et ce serait le problème majeur des acteurs qui composent la mécanique de lutte contre la délinquance dans la ville : « Ici, tout est fait pour le business (...). Tout le monde vient à Marseille pour acheter des produits stupéfiants. Je suis affolé par la consommation et le nombre de clients », affirme un cadre de la police. La ville, dont la position géographique ouvre sur l'international, connaît plusieurs points de trafic – appelés usuellement points de deal – notamment situés dans des territoires proches des grands axes de circulation, comme des cités ou des quartiers du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup>

arrondissement, incluant notamment le territoire du grand Saint-Barthélemy où nous avons enquêté.

L'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS<sup>24</sup>) a étudié les statistiques de la délinquance en 2014 et 2015 à Marseille et établi les principaux secteurs à risque. Les dégradations, les vols et les cambriolages sont sensibles dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement et dans le XV<sup>e</sup> arrondissement (notamment à proximité du grand marché aux puces situé entre le quartier de la Cabucelle et celui des Crottes), qui est aussi très marqué par les violences physiques. Le quartier Saint-Just et la cité Corot dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, les cités du grand Saint-Barthélemy, le quartier Bon secours et le quartier Saint Gabriel dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement sont également marqués par des violences physiques. Plusieurs secteurs du centre-ville (Belsunce, Noailles, Opéra, gare Saint-Charles, la Belle de mai et presque tout l'ensemble du III<sup>e</sup> arrondissement) connaissent un taux important de violences interpersonnelles (menaces, coups, bagarres) et de vols violents. Or, la particularité de ces territoires – hormis le VIII<sup>e</sup> arrondissement qui comprend des quartiers parmi les plus riches de la ville – est qu'ils sont marqués par la précarité et diverses autres difficultés économiques et sociales. D'ailleurs, selon la même étude, les auteurs des faits précités sont le plus souvent des hommes jeunes et massivement issus des milieux populaires et c'est aussi le cas de la majorité des victimes. Les enquêtes de victimation réalisées par l'ORDCS confirment ces informations : le taux de victimation est légèrement plus important en PACA que dans la France métropolitaine, dans cette région c'est

23 - Les données sont issues du site Ville-Data.com, qui reprend les données fournies par les services statistiques du ministère de l'Intérieur.

24 - L'ORDCS, créé par le sociologue Laurent Mucchielli et qui a aujourd'hui cessé ses activités, était un programme de recherche de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), dont l'objectif était de produire des connaissances sur les questions de délinquance et leurs contextes sociaux en région PACA, d'en diffuser les résultats et d'aider les collectivités à diagnostiquer les problèmes et à évaluer les politiques publiques. Toutes les données présentées dans ce paragraphe sont tirées de l'ouvrage : Laurent Mucchielli et Emilie Raquet (dir.), *Délinquances, police, justice. Enquêtes à Marseille et en région PACA*, Presses universitaires de Provence, 2016.



à Marseille qu'il est le plus haut et les habitants les plus touchés résident en centre-ville et dans les quartiers nord (XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> arrondissements).

D'après l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV<sup>25</sup>), les taux de délinquance enregistrés dans les QPV sont souvent plus importants que ceux qui sont enregistrés dans les autres quartiers des mêmes unités urbaines : +224 % de faits constatés pour 1 000 habitants pour les trafics de stupéfiants et +75 % pour les usages de stupéfiants, +86 % pour les coups et blessures volontaires intrafamiliaux, +49 % pour les vols avec violence, +38 % pour les coups et blessures volontaires hors contexte familial, +45 % pour les dégradations et +20 % pour les violences sexuelles – en revanche certains faits ont des taux moins importants dans les QPV, notamment les vols sans violence (cambriolages, vols de véhicules ou dans les véhicules, vols sur les personnes). Plus de la moitié des habitants des QPV (58 %) jugent que leur quartier n'est pas sûr et 55 % sont préoccupés par cette question. Ils sont par conséquent deux fois plus nombreux à se sentir en insécurité (26 % contre 13 % dans les autres quartiers), ce qui toutefois ne constitue pas la majorité ; ce dernier point montre que l'on peut être préoccupé par la question de la violence dans le territoire où l'on vit, sans toutefois éprouver de peur particulière ou sans avoir été victime de faits violents.

Comme le mentionnent les éducateurs de l'addap, nous le verrons, il n'y a pas une seule sorte de violence dans les quartiers mais plusieurs, et les délits ou les crimes commis tout autant que l'insécurité ressentie doivent être mis en

perspective avec d'autres aspects de la vie de ces territoires.

Ainsi, les habitants des QPV jugent-ils, plus souvent que les autres, que leur cadre de vie est détérioré, que leurs immeubles sont en moins bon état et les espaces verts moins bien entretenus, que les regroupements de personnes dans les escaliers ou dans les halls d'entrée sont fréquents et la moitié déclarent en 2018 qu'au moins un équipement collectif de leur quartier a été dégradé volontairement. D'autres indicateurs de l'ONPV montrent des choses connues depuis la mise en place de la politique de la ville au début des années 1980 : ces territoires offrent des conditions de vie moins bonnes qu'ailleurs, les habitants qui travaillent connaissent des situations plus dures et plus précaires, les jeunes sont davantage éloignés de l'insertion et la population dans son ensemble est plus fortement exposée au risque de l'exclusion. Quelques chiffres l'illustrent : en 2021, le taux de pauvreté des quartiers inclus dans le périmètre de la politique de la ville est de 42 %, soit 3 à 4 fois plus important que dans les autres territoires suivant le mode de calcul, le taux de chômage est de 22,5 % en moyenne (contre 8 % pour l'ensemble du territoire national), le taux d'échec au brevet est de 20 % (contre 10 % au niveau national), la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi est de presque 30 %, soit deux fois plus qu'au niveau national, par exemple.

En résumé, quels que soient les sources et les outils de mesure utilisés, il paraît que la délinquance et la criminalité sont plus élevées dans les quartiers urbains précarisés des Bouches-du-Rhône,

25 - L'ONPV, créé en 2014, produit diverses données contribuant à la connaissance des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les données exposées dans ce paragraphe sont issues des rapports de 2019 et de 2020 de l'ONPV, consultables sur le site de l'Observatoire.



notamment à Marseille, territoires dans lesquels interviennent les équipes de l'addap. Et que les auteurs de ces faits (comme les victimes) sont fréquemment des jeunes adultes et des mineurs, surreprésentés dans ces territoires (les jeunes de moins de 25 ans représentent environ 40 % des habitants des QPV), public vers lequel la prévention spécialisée oriente ses actions. Toutefois, si ces quartiers sont plus violents que les autres et si les habitants s'y sentent davantage en insécurité, les données que nous venons d'exposer ne permettent pas d'établir, d'une part que tous les habitants ni même la majorité d'entre eux ressentent de la peur ou subissent des violences, d'autre part que l'augmentation de la délinquance et de la criminalité observée dans les statistiques (pour certains types de faits) traduit une augmentation réelle des faits correspondant à ces infractions.

## Que fait la police ?

Dans les aires urbaines, c'est la police qui est chargée de lutter contre la délinquance et la criminalité. L'examen des doctrines et des interventions policières dans les quartiers prioritaires dépasse les limites de notre étude et nous n'avons pas enquêté sur ce point. Cependant, il nous paraît utile d'examiner quelques éléments relatifs à la façon dont la police et son action sont perçues dans les QPV, dans la mesure où cela vient nourrir le ressenti et l'opinion des habitants sur la violence dans leur territoire.

Dès les années 1970, un problème dans les rapports entre la police et la

population en milieu urbain est relevé<sup>26</sup> et, depuis cette époque, des études sont régulièrement effectuées pour mieux comprendre ce phénomène. Ce n'est pas la police en général qui pose problème, mais ses interventions et ses performances dans certaines situations et en certains lieux. Les études ont permis d'établir que les jeunes sont un groupe qui a des relations assez dégradées avec la police et les jugements sont toujours plus négatifs dans les QPV qu'ailleurs. Les nombreuses études ethnographiques de quartiers qui incluent un volet sur la relation entre la police et la population montrent qu'un consensus très large se dégage pour décrire un état d'hostilité élevé et permanent entre une partie des jeunes et la police, qui débouche souvent sur des conflits qui ont tendance à se transmettre de génération en génération, si bien que « toutes les interactions sont configurées par un arrière-plan d'expériences négatives ». Aujourd'hui encore, la question des relations entre la police et la population des quartiers sensibles reste problématique et la nécessité de les améliorer figure parmi les priorités de la politique de la ville : ainsi, en janvier 2021, le Conseil interministériel à la ville (CIV) relève que les 255 délégués cohésion police population (DCPP) doivent contribuer à l'amélioration des relations entre la population et les forces de sécurité, et il prévoit de renforcer leur action par la création de 32 centres de loisirs (animés par des policiers), l'accueil de 10 000 jeunes, en priorité issus des quartiers, dans les forces de l'ordre et la multiplication des contacts et des temps d'échange entre la police et les jeunes.

Le regard porté sur la police par les habitants des quartiers est plus critique

26 - Nous nous inspirons ici de l'étude de Sébastien Roché, Jacques de Maillard, Carole Gayet-Viaud et Mathieu Zagrodzki, « Les relations entre la population et les forces de police. Un état des travaux en France », *Rapport annuel 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) : Bien vivre dans les quartiers prioritaires*, p. 88-121, 2020.

qu'ailleurs : ils sont un tiers (32 % contre 18 % hors QPV) à estimer que la présence locale des forces de l'ordre est insuffisante alors qu'elle serait nécessaire – nous avons recueilli dans le territoire du grand Saint-Barthélemy plusieurs témoignages sur l'absence de la police quand les habitants en ont besoin – et 44 % à juger que l'action de la police n'est pas efficace (contre 20 % hors QPV). Cela signifie que les habitants de ces territoires ont à la fois une plus forte demande de présence policière et une moindre satisfaction quand elle intervient.

La faible efficacité de la police est notamment relevée pour les actions menées dans le cadre de la lutte contre les trafics de stupéfiants. Les populations des quartiers (mais aussi des magistrats<sup>27</sup> et des policiers<sup>28</sup>) attestent que les opérations policières peuvent gêner les réseaux, du moins un temps, mais que ceux-ci se reconstituent sitôt l'opération terminée, parfois exactement au même endroit et que rien n'a changé pour les habitants qui subissent leur présence. Il arrive aussi que des habitants des quartiers estiment qu'ils ont subi un traumatisme supplémentaire à cause de l'opération policière, jugée brutale et basée sur la confrontation. Des opérations des forces de l'ordre permettent certes de saisir d'importantes quantités de drogue ou d'argent et d'interpeller des trafiquants. Toutefois, comme le mentionne le rapport du Conseil de Provence cité plus haut, ces victoires ne permettent pas de mesurer le terrain réellement gagné parce qu'un nombre croissant d'arrestations ou des quantités plus importantes de drogue ou d'argent saisies ne signifient pas que les trafics ont diminué. Un magistrat de

Marseille le confirme : « Pour lutter contre les trafiquants, saisir la marchandise s'avère de moins en moins suffisant (...). Quand une cargaison est saisie, dix autres passent, les responsables des réseaux ont intégré ces risques. Il faudrait des enquêtes financières beaucoup plus approfondies pour identifier les circuits d'argent sale<sup>29</sup>. »

Selon certains spécialistes, la faible efficacité des interventions policières en matière de lutte contre les stupéfiants serait notamment due aux doctrines d'action employées, trop souvent ancrées dans une logique de confrontation<sup>30</sup>. Pour tous, notamment pour les policiers, elle relève aussi d'un manque de moyens – et d'un malaise récurrent au sein de la profession, notamment chez les agents qui interviennent dans les quartiers<sup>31</sup>. La justice aussi manque de moyens et bien des magistrats des juridictions du territoire national tirent la sonnette d'alarme à présent<sup>32</sup>, en particulier ceux qui travaillent dans des territoires à forte densité urbaine et à fort taux de délinquance et de violence. Le 25 mars 2021, dans une interview à France-Inter, Olivier Leurent, président du tribunal judiciaire de Marseille, explique que sa juridiction est au bord de l'asphyxie et que cela crée une perte de sens pour le justiciable, si bien que l'on peut presque parler de déni de justice, à l'instar de sa collègue Fabienne Klein, procureure du tribunal de Bobigny en Seine-Saint-Denis entre 2014 et 2021, qui déplore le manque de ressources pour traiter un nombre d'affaires démesuré et qui ne va pas en diminuant.

La conclusion du Conseil de Provence dans son travail sur la prévention de la délinquance dans les Bouches-du-Rhône va dans le même sens : alors que

27 - Fabienne Klein-Donati, *Poursuivre*, Edition des Equateurs, 2021.

28 - Entre autres exemples de témoignages de policiers sur cet aspect, Marc la Mola, *Au nord de la ville. La vérité sur l'affaire de la BAC de Marseille*, Michalon, 2022.

29 - Pascal Gand, vice-président du tribunal de Marseille, *L'Obs* 14 octobre 2021.

30 - Christian Mouhanna, *La Police contre les citoyens*, Champ social, 2011. Il existe à Marseille des forces de police davantage axées sur la prévention et la dissuasion, les Unités de prévention urbaine (UPU), malheureusement fort discrètes et sur lesquelles très peu de travaux existent, si bien que l'on ignore comment les agents de ces unités travaillent et ce que cela produit.

31 - Mac la Mola, *Le Sale boulot. Confessions d'un flic à la dérive*, Editions Jean-Claude Gasewitch, 2012. Valentin Gendrot, *Flic*, Editions Goutte d'Or, 2020. Alain Vincenot, *Paroles de flics*, Romillat, 2001.

32 - Jean-Marc Sauvé, *Rendre justice aux citoyens*. Rapport du Comité des Etats généraux de la justice, ministère de la Justice, 8 juillet 2022.

le département comprend des territoires qui doivent faire face à maintes fragilités sociales, où les habitants subissent plus que d'autres la précarité, la délinquance et la violence, selon les données existantes, les acteurs impliqués dans la lutte contre la délinquance se trouvent « confrontés à un déséquilibre criant entre les besoins de la population et les

moyens disponibles pour y répondre<sup>33</sup> ». Parmi ces acteurs, le conseil de Provence évoque le tissu associatif qui doit faire face « ... à des situations de terrain sans cesse plus compliquées et risquées », et cite l'addap.

---

33 - Conseil de Provence, *Politique de prévention de la délinquance dans les Bouches-du-Rhône*, op. cit., p. 45.

# D

## ÉCRIRE LA VIOLENCE : CE QUE DISENT LES ÉDUCATEURS

Dans les rapports moraux et les rapports d'activité de l'addap – reflets des diagnostics de territoire, des pratiques que les équipes y déploient, des doctrines préconisées et mises en œuvre et des objectifs poursuivis – la question de la violence apparaît peu entre 2000 et 2010, le mot lui-même est rarement utilisé et les actes graves semblent peu fréquents – sont rapportés en revanche des conduites à risques, des déviances, des incivilités ou des processus délinquants parmi les jeunes.

### La violence dans les écrits de l'addap

Au tout début de cette décennie, la reprise économique se fait sentir, le chômage des jeunes recule et ils bénéficient de dispositifs qui leur permettent de satisfaire leur attente de formation ou d'emploi. C'est pourquoi « ... la paix sociale s'en trouve favorisée, les lieux publics semblent moins dégradés et il y a moins de regroupements de jeunes », écrivent les éducateurs. Dans certaines cités toutefois (notamment dans le XV<sup>e</sup> arrondissement), la paupérisation « fait le lit des conduites délinquantes et des actes violents », qui sont exacerbés quand les jeunes manquent d'activités, par exemple en l'absence de centre social. Dans le rapport d'activité de l'année 2002, l'équipe de Port Saint-Louis relève une baisse importante des incivilités et de la

délinquance (-60 à 70 % en un an), que le commissaire de la ville explique par une offre plus importante d'animations pour les enfants et les jeunes et une meilleure coordination entre les partenaires. Des actes qualifiés de violents sont identifiés dans le cadre scolaire (indiscipline, absence de respect des règles, insultes aux enseignants, racket) et leurs jeunes auteurs risquant l'exclusion ou étant exclus des établissements scolaires, les équipes commencent à imaginer des actions de prévention ou de remobilisation qui iront croissant au fil des années. C'est aussi pour répondre à des problèmes de comportement (des dégradations commises dans le collège Jean-Claude Izzo à Marseille) que les premières actions de prévention par le sport sont élaborées – et donneront plus tard naissance au service Prévention sport collège (PSC), actuellement appelé Prévention par le sport (PPS).

Les trafics de produits illicites ne sont pas ignorés durant cette période. Des éducateurs du service 13-14 inaugurent le projet *De l'économie parallèle à l'économie sociale*, dont la philosophie sous-jacente est de mettre les jeunes devant un choix : continuer les pratiques de deal ou s'inscrire dans des dispositifs qui les mèneront vers l'insertion. Diverses actions de prévention ou de sensibilisation des jeunes des réseaux et des jeunes qui ont des conduites à risques sont menées en lien avec des partenaires et parfois avec des habitants, autour des thématiques du

respect des règles et des lois. Dans certains territoires du XIV<sup>e</sup> toutefois, on note (déjà) que les réseaux attirent des jeunes extérieurs aux quartiers et que la consommation et la petite vente de stupéfiants peuvent commencer très tôt (dès l'âge de 11 ans). Face à ces phénomènes, les équipes éducatives renforcent les temps de présence, le travail de rue et les actions collectives, aucune stratégie d'évitement n'est mise en œuvre (à la différence d'aujourd'hui, nous le verrons), on pense nécessaire de maintenir et même de renforcer les liens avec les jeunes impliqués dans les trafics et on ne doute pas de trouver des solutions.

Les rapports de cette décennie relatent aussi des rivalités entre les jeunes et les forces de police ou entre des jeunes et des habitants, et les équipes tentent dans les deux cas de mettre en œuvre des démarches d'apaisement. Dans certains quartiers, il est relevé que ces tensions diminuent grâce à l'emploi : l'ouverture d'un supermarché à La Cayolle (IX<sup>e</sup> arrondissement) a permis le recrutement d'adultes et de jeunes du quartier, suite à quoi la police a réduit le nombre de ses interventions et le quartier est devenu plus tranquille. Les rapports d'activité mentionnent enfin des tensions ou des ruptures à l'intérieur des familles, notamment dans les familles monoparentales où des mères isolées ont du mal à poser et imposer des règles à leurs enfants, mais le terme de violences familiales est très peu utilisé.

Au fil des années, la situation se détériore. L'embellie économique n'a pas tenu ses promesses et l'on s'inquiète de l'accentuation de la précarité. En 2008, le service Centre estime qu'un tiers des jeunes suivis par les équipes sont sans solution d'insertion et le taux des familles allocataires du RMI, puis du RSA, oscille entre un tiers et deux tiers. Même à Aix-en-Provence, où la précarité est moins

forte, les éducateurs craignent le retour de la crise économique et ses effets délétères sur les publics. Dans le service 13-14, qui couvre des cités parmi les plus pauvres de la ville, la violence devient une réelle source d'inquiétude à la fin des années 2000 et c'est par le constat d'une augmentation des faits violents que l'équipe ouvre son bilan de l'année 2009. C'est également le cas dans un quartier de la ville de Martigues où, pour la première fois dans le rapport d'activité de l'année 2010, il est mentionné que les habitants ont peur du réseau.

À partir de l'année 2011, les situations de violences sont présentées comme ayant un effet fragilisant sur l'action des équipes éducatives – et cela apparaît dès l'introduction générale du rapport d'activité. Dans les territoires marseillais, ainsi que dans des quartiers d'autres villes du département (Salon-de-Provence et Arles notamment), depuis lors, l'augmentation des faits violents est systématiquement mentionnée, au même titre que la paupérisation des territoires et des publics, les ruptures scolaires et les difficultés d'insertion. C'est aussi à la même époque que des éducateurs commencent à adapter les modalités de leur présence sociale, à certains endroits ou à certains moments.

Cependant, les équipes n'entendent pas se laisser dépasser par les phénomènes violents : « Les éducateurs relèvent au quotidien les potentiels des jeunes des cités. Image positive qui s'oppose à celle produite par les médias presque uniquement focalisés sur les diverses violences que vivent les habitants », lit-on dans le préambule du service 13-14 du rapport d'activité de l'année 2011. Et lorsqu'il y a des actes de cette nature, les éducateurs se mobilisent : suite à l'assassinat de jeunes dans le quartier Malpassé, l'action conjuguée des éducateurs, de l'équipe PPS (PSC à l'époque) et des centres



sociaux a permis de faire baisser les incivilités et les tensions en soirée. Les propos sont semblables au service 15-16 qui note la montée en puissance des phénomènes violents chez un public parfois très jeune (une personne âgée décède après qu'un jeune lui a arraché son sac, il y a des tirs et des agressions en pleine journée dans certaines cités), mais aussi la conviction partagée par les éducateurs que leur action peut avoir des effets bénéfiques – le crédit porté à l'intervention éducative reste fort dans le bilan de l'année 2015, en dépit du choc ressenti par les professionnels après les attentats terroristes.

Mais certains affrontements violents suscitent de la crainte, chez les éducateurs comme chez leurs partenaires. Le rapport moral de l'année 2018 s'ouvre par des alertes inquiétantes car « la situation des territoires a confronté les intervenants à un niveau de violence inaccoutumé » – on parle même d'hyper violence pour une frange des publics – et pas seulement dans les territoires marseillais : démonstrations guerrières des réseaux, décès de personnes suite à des bagarres, dégradations de locaux de l'addap. Les bilans des services évoquent en outre, d'une part « ... une forme grandissante de solitude pour la prévention spécialisée » à cause de l'affaiblissement généralisé du tissu associatif notamment, d'autre part la montée en complexité de l'action car il faut agir sur plusieurs fronts, à cause de la précarisation croissante des publics – les équipes en feront encore davantage l'expérience durant la crise sanitaire et les confinements de l'année 2020. Dans le rapport de l'année 2019 – le dernier dont nous avons pris connaissance pour cette étude – et sauf dans les territoires

du pays d'Aix-en-Provence, les actes et les phénomènes violents sont énoncés comme faisant partie de la vie ordinaire des quartiers : en vingt ans, la violence qui semblait rare ou marginale est perçue et présentée comme un élément constitutif des territoires d'intervention des éducateurs.

## Exposition et sensibilité

Nul n'a besoin de connaître les statistiques de la délinquance et de la criminalité pour se faire une idée de la nature et du niveau de violence qui affecte le territoire dans lequel il vit ou dans lequel il travaille – les écrits de l'addap que nous venons de présenter en témoignent. À côté des faits de violence mesurables et mesurés, que l'on qualifie d'objectifs, il y a les faits de violence observés, ressentis ou subis, que l'on qualifie de subjectifs. Et la sphère du subjectif, un mélange de représentations, d'expériences, de récits et d'émotions individuelles ou collectives, constitue un fait social et n'a pas moins de réalité qu'un chiffre ou une courbe sur un graphique<sup>34</sup>. Toutefois, l'établissement de la nature et du niveau de violence dépend de divers facteurs d'exposition et de sensibilité. À la cité Air Bel, nous explique une habitante, les points de deal sont concentrés au pied des quatre tours situées dans le bas du quartier, si bien que les personnes qui y vivent sont davantage exposées aux nuisances générées par le réseau que des personnes qui habitent, par exemple, tout en haut du quartier, vers la ligne de tramway, comme c'est le cas de cette femme ; pour cette raison, il est vraisemblable que les uns et les

34 - Pierre Rosanvallon, *Les Épreuves de la vie*, Seuil, 2021.

autres n'ont pas la même perception de la violence dans leur quartier. Parmi les habitants des tours, faisons l'hypothèse qu'une mère seule avec ses enfants est plus sensible à la présence du réseau que, disons, un homme costaud<sup>35</sup>. Imaginons que cette mère de famille décide toutefois de surmonter sa peur, aille voir les jeunes du réseau pour leur demander de faire moins de bruit et obtienne satisfaction tandis que, dans le même temps, l'homme costaud se fasse menacer par les jeunes qui tiennent le point de deal. Dans ce cas, la mère de famille pourra estimer que sa tour d'immeuble, voire la cité Air Bel dans son ensemble, est assez peu violente tandis que l'homme pourra avoir une perception inverse.

Des habitants du quartier de la Busserine (XIV<sup>e</sup>), nous ont raconté à peu près le même genre de scénette pour des tirs d'armes à feu. Une personne qui assiste à des tirs à quelques mètres de l'endroit où ils ont lieu sera sans doute plus impactée par l'événement que quelqu'un qui se trouve à cent mètres ; cette personne le sera davantage qu'un habitant qui a seulement entendu les tirs et lui-même sera plus impressionné que son voisin de palier, absent ce jour-là et à qui l'incident sera seulement rapporté. Aux degrés et modes d'exposition, s'ajoute la sensibilité personnelle. Imaginons deux habitants situés à la même distance de l'endroit où les tirs ont lieu et qui ont déjà été témoins de ce type d'événement dix autres fois par le passé. Il est possible que l'un estime que cette onzième fois est insupportable – comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase – et que son quartier est de plus en plus violent et que le second trouve au contraire que, les tirs devenant habituels, la violence n'y est pas plus forte.

La variabilité des facteurs d'exposition et de sensibilité à la violence concerne tout autant les professionnels qui travaillent dans les quartiers et les éducateurs de l'addap en ont évoqué plusieurs lors de nos échanges. Certains sont d'ordre personnel, ainsi plusieurs éducateurs, hommes ou femmes, ont affirmé que le fait de devenir parent avait modifié leur sensibilité à la violence et qu'ils s'en sont trouvés davantage affectés lorsqu'ils ont eu des enfants; certains ont d'ailleurs souligné qu'il leur importe de bien séparer la sphère professionnelle et la sphère privée de sorte à ne pas rapporter chez eux trop d'émotions négatives liées aux violences subies ou ressenties sur leur territoire. Le fait d'être né et d'avoir grandi dans un quartier génère aussi des perceptions différentes : des éducateurs sportifs du service PPS ont mentionné qu'il y a peu de violences dans les quartiers où ils proposent des animations – et se sont même étonnés de l'emploi de ce terme –, notamment parce qu'ils sont originaires de cités, pour certains y vivent encore et sont habitués au fonctionnement de ces territoires. Avoir des parents ou des grands-parents nés dans un pays où la violence est plus prégnante qu'en France peut avoir les mêmes effets (par exemple être issu d'un pays qui a connu des guerres).

D'autres facteurs sont liés au métier, à commencer par le degré d'ancienneté dans la profession. Un débutant en prévention spécialisée peut être davantage exposé et sensible à la violence qu'un collègue qui a vingt ans d'expérience – même si cela n'est pas systématique, on peut aussi trouver des jeunes professionnels moins sensibles à la violence que des anciens qui ont dépassé leur seuil de tolérance en la matière. Le sentiment est d'ailleurs

35 - Les enquêtes de victimation montrent que le sexe fait varier la sensibilité à la violence et que les femmes y sont généralement plus sujettes que les hommes.

que les nouveaux éducateurs sont « lâchés » trop vite sur le terrain et que le recrutement n'est pas toujours adapté car certains jeunes professionnels n'ont ni la formation adéquate ni une connaissance suffisante des quartiers<sup>36</sup> et qu'ils doivent être, d'une part mieux formés aux postures et aux pratiques de la prévention spécialisée, d'autre part davantage ou plus longtemps accompagnés lorsqu'ils débute leur mission.

De la même façon, être affecté à un nouveau territoire et devoir y faire ses preuves peut susciter une certaine méfiance ou de l'hostilité de la part des habitants ou des jeunes (être regardé avec insistance ou surveillé durant les temps de présence sociale, par exemple) et par conséquent donner l'impression au professionnel nouvellement arrivé d'être dans un territoire rude ou violent, tandis que le collègue qui travaille dans ce même quartier depuis des années peut ne pas avoir ce sentiment. Travailler seul ou en binôme conduit aussi à des perceptions différentes et les éducateurs estiment qu'il faut être au moins deux dans les territoires aujourd'hui, notamment dans ceux où la violence est la plus forte. Les équipes peuvent également être davantage exposées à la violence en fonction des événements qui ont lieu dans le quartier : quand le réseau est bousculé, par exemple lors d'un règlement de compte entre groupes rivaux ou du retour d'un ancien leader qui veut retrouver sa place; lors de périodes où la misère est criante, comme durant les confinements de l'année 2020 ; lorsqu'un incendie se propage dans une tour d'immeuble et fait des victimes (quartier des Flamants) ou lorsqu'une mère de famille désespérée menace de défenestrer son enfant

(quartier du Mail), etc. Cela peut encore être le cas lorsque l'éducateur est soupçonné d'avoir failli à la règle de confidentialité ou lorsqu'il apparaît comme un concurrent du réseau, par exemple lorsqu'il propose à des jeunes une sortie ou un chantier éducatif.

Reste une série d'aspects plus intimes – que nous n'avons pas cherché à sonder durant nos échanges avec les éducateurs mais qui ont parfois émergé –, qui peuvent avoir un impact sur la perception de la violence : par exemple le fait d'avoir déjà été menacé ou agressé (hors du quartier) ou encore le fait de connaître un épisode de vie douloureux (une séparation, un problème de santé, la maladie ou le décès d'un proche, par exemple).

## L'emprise des réseaux

Le constat est unanime chez les éducateurs : dans les territoires il n'y a pas une violence, mais des violences qui s'ajoutent les unes aux autres, cumulent leurs effets et sont intimement liées. La plus connue, la plus visible, la plus relatée et diffusée par les médias et parfois la plus choquante est la violence liée aux réseaux de stupéfiants. Il y a toujours eu des trafics dans les quartiers, mais il s'agissait de petites activités locales assez peu lucratives et quasi artisanales. Aujourd'hui, selon les éducateurs, les réseaux sont plus nombreux, plus structurés, mieux gérés et adossés à des organisations criminelles internationales aux chiffres d'affaires mirobolants. Ils sont de plus en plus constitués de jeunes qui ne sont pas originaires des quartiers (où les réseaux sont implantés), mais qui viennent y travailler après avoir été

36 - Un salarié de l'addap (se) demande par exemple si, dans les parcours de formation des éducateurs spécialisés, dispensés par les écoles de travail social, les étudiants ont des interventions sur les trafics de stupéfiants ou sur la délinquance.

recrutés, sous forme d'une petite annonce parfois, à l'instar d'une mission d'intérim ou d'un contrat à durée déterminée – à la cité Air Bel, un partenaire nous a raconté qu'il prend tous les matins le même bus qu'un jeune employé par le réseau de la cité et qui se rend, comme lui, sur son lieu de travail. Toutefois les réseaux puisent aussi dans le vivier local en recrutant des jeunes des quartiers, notamment des préadolescents désœuvrés, particulièrement dociles ou en situation de vulnérabilité. Les éducateurs (ainsi que des habitants et des partenaires) disent que ces jeunes se font happer par le réseau qui met en place un système contraignant pour les y maintenir – en particulier un système d'endettement qui oblige les nouvelles recrues à devoir rembourser une somme d'argent qu'ils n'ont pas choisi d'emprunter, ou même qu'ils n'ont pas du tout empruntée et la dette est dans ce cas d'ordre symbolique.

Les éducateurs observent par ailleurs que les rivalités entre les réseaux, afin de conserver ou de gagner des territoires et des clientèles, conduisent à des démonstrations de force, des opérations d'intimidation, des bagarres ou des règlements de compte parfois meurtriers, qui ont lieu de plus en plus souvent dans les espaces publics des quartiers, en plein jour et au vu des habitants. Cette même concurrence a durci les règles et les usages au sein des réseaux, si bien qu'une loi d'airain s'impose à leurs membres, et des sanctions d'une grande brutalité peuvent être infligées à ceux qui ne les respectent pas (humiliations, coups, séquestrations, tortures, exécutions).

Ils observent enfin que, de plus en plus décomplexés, les réseaux utilisent les quartiers dans lesquels ils sont implantés comme leur espace de travail et le configurent en partie à cette fin : ils créent une signalétique du deal par des inscriptions indiquant la nature et le prix

de leurs produits et un fléchage pour orienter les clients ; Ils interviennent sur les voies de circulation pour garantir leur sécurité ou leur possibilité de fuite en cas d'opération policière (installation de barrages ou de chicanes) ; ils privatisent différents lieux (une entrée ou un hall d'immeuble, un garage, un coin de rue, un commerce, des appartements). Les réseaux peuvent aussi contraindre les déplacements et les comportements des habitants, des professionnels qui interviennent dans les quartiers ou des simples visiteurs, en contrôlant ou en vérifiant leur identité, en exigeant d'examiner ou de fouiller leur véhicule, en leur demandant de ne pas paraître durant une transaction, en effrayant ou en menaçant celles ou ceux qui pourraient nuire à la bonne marche du deal.

En résumé, selon les éducateurs et à des degrés divers suivant les territoires, les réseaux de deal exercent une mainmise accrue sur un nombre grandissant de quartiers, où ils forcent de diverses manières les habitants et les exposent à des violences. Si les habitants (et les personnes qui travaillent dans les quartiers) sont très rarement victimes d'agressions physiques de la part des membres des réseaux, ils en sont toutefois les témoins involontaires et certainement les victimes collatérales, à mesure de l'impuissance dans laquelle ils se trouvent pour faire face à ce phénomène et trouver des solutions. La police, très peu présente dans les quartiers si ce n'est inexistante, aux dires des éducateurs et à l'instar des études sur ce sujet mentionnées plus haut, ne répond pas ou trop peu aux appels au secours ou aux demandes d'aide de la population, si bien que celle-ci ne se sent pas ou peu protégée. Les interventions visant les trafics sont quant à elles jugées inefficaces, exacerbant par là-même le sentiment d'impunité des dealers et elles se dérouleraient trop souvent

de manière brutale (arrivées en force, intrusions dans les parties communes ou les appartements, contrôles d'identité de personnes étrangères aux réseaux, brusquerie, arrogance ou malveillance des policiers), ce qui génère un surplus d'insécurité chez les habitants et accentue les tensions avec les forces de l'ordre.

## Une précarité grandissante

Les motivations des jeunes adultes ou des mineurs (quasiment tous de sexe masculin) qui travaillent pour le réseau sont diverses : gagner de l'argent pour vivre (ou survivre), aider leur famille, trouver une position sociale, appartenir à un groupe, acquérir du prestige, arborer les signes ostentatoires de la réussite (vêtements et voitures de marques) pour ceux qui occupent les postes les plus lucratifs. Si les réseaux s'implantent et se maintiennent dans les quartiers, c'est parce que la précarité y règne et la violence qu'ils génèrent n'est bien souvent pour les éducateurs que l'illustration manifeste (et mortifère) de la misère qui sévit dans ces territoires. Une misère sociale et économique – particulièrement révélée lors des confinements de 2020 –, qui se décline tous azimuts, sur le plan scolaire et culturel notamment.

Les éducateurs décrivent des conditions et des situations de vie qui s'aggravent pour un nombre grandissant de personnes ou de familles : promiscuité dans les logements, mauvais état du bâti (insalubrité, humidité, moisissures), absence de confort (manque de mobilier, appartements situés au sous-sol, sans fenêtres et sans lumière, en particulier dans des squats où vivent surtout des migrants), impossibilité ou difficulté à payer son loyer, menaces d'expulsion, recours à des associations caritatives pour se vêtir ou se nourrir, délabrement

des parties communes, mauvais fonctionnement des équipements (pannes d'ascenseur, boîtes aux lettres abîmées, interphones cassés), dégradation des voies de circulation, dépôts de déchets dans certains espaces du quartier, présence d'animaux nuisibles (cafards, rats).

La précarité et la misère sont des violences parfois plus grandes que celle des réseaux, pour les éducateurs, car elles contraignent les habitants à des restrictions de toutes sortes, les inscrivent dans des pratiques durables de débrouille, voire de survie, et elles n'apparaissent pas forcément au premier regard. De fait, il ne suffit pas seulement de faire un tour dans les quartiers pour les observer – alors qu'on relève rapidement la présence des groupes de jeunes qui tiennent les points de deal –, il faut en arpenter les rues et les recoins, y entrer vraiment, y revenir souvent, franchir la porte des immeubles et entrer dans les logements. D'après conditions de vie apparaissent aussi dans les histoires que racontent les habitants, toujours aux prises avec une forme ou une autre d'adversité, et souvent gênés, si ce n'est honteux, d'avoir à en subir l'indignité alors qu'ils aspirent à se rapprocher des standards de l'aisance sociale.

Plus la précarité croît, plus les réseaux croissent, affirment les éducateurs, car ils sont pour certains jeunes (et certaines familles) la seule alternative possible pour espérer avoir une vie normale. Le recours à des pratiques illégales est d'abord un palliatif à la stagnation ou à la régression sociale qui affecte particulièrement les quartiers et sans que ne s'esquisse la perspective d'améliorations – des jeunes en particulier semblent frappés par un destin social qui leur barre la route de l'insertion et de l'autonomie. Le journaliste Philippe Pujol, auteur de plusieurs enquêtes dans des quartiers de Marseille, écrit dans son dernier livre : « en moins de dix ans, j'ai été abasourdi



par le décrochage de la jeunesse des quartiers populaires<sup>37</sup> ». Cela n'empêche pas des réussites individuelles – moins connues et toujours moins relatées dans les discours sur les quartiers – mais celles et ceux qui y parviennent finissent généralement par partir, si bien que les QPV et leurs habitants successifs demeurent toujours des espaces de fragilité et de relégation sociale.

## Exaspérations et colères

Les difficultés économiques et sociales auxquelles sont confrontés les habitants des quartiers les rendent particulièrement dépendants des administrations et des services qui leur octroient les droits, les ressources ou les aides auxquels ils peuvent prétendre. Or, les éducateurs observent un fossé grandissant entre les publics et ces institutions du fait, d'une part de l'incapacité croissante de celles-ci à apporter des réponses satisfaisantes aux demandes qui leur sont faites, d'autre part d'une irritabilité plus forte des publics soumis à des procédures plus complexes, plus longues et ne débouchant pas toujours sur les résultats escomptés. Ce constat, qui a fait l'objet de nombreuses études, est loin d'être nouveau. Souvent résumé sous l'appellation de violences institutionnelles – des violences faites aux usagers par les institutions, mais aussi des violences subies par les agents des administrations et des services publics du fait des usagers –, il mérite qu'on lui porte une attention particulière pour examiner ce que recouvrent les violences ainsi pointées.

Au début des années 2000, l'association Médiations Citoyens Relais Schebba (MCRS) du quartier de la Busserine (XIV<sup>e</sup>)

a mené une série d'enquêtes auprès des usagers et des agents de différentes administrations ou services publics des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements, pour mieux cerner la nature et la qualité des relations entre les publics et les agents et révéler d'éventuels dysfonctionnements dans la fourniture des prestations. Dans les entretiens menés par des médiateurs, des jeunes et des habitants (et non par des prestataires extérieurs), la question de la violence a été abordée.

Les agents d'un bureau de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du XIV<sup>e</sup> disent ne pas subir de violences physiques de la part des usagers, mais parfois de l'agressivité verbale qui peut dégénérer en insultes ou, exceptionnellement, en menaces. Même si les agents agressés sont toujours affectés par la violence qu'ils subissent – nous y reviendrons –, ils estiment que ce n'est pas primordial dans leur travail et, le plus souvent, ils comprennent l'emportement ou la virulence de certaines personnes, dans la mesure où les allocations délivrées par la CAF représentent une part notable de leur budget et, parfois, sont mêmes vitales.

Les salariés du bailleur social Habitat Marseille Provence (HMP) disent sensiblement la même chose : ils ne se font quasiment jamais agresser physiquement par des locataires et se font très peu insulter, en revanche il leur arrive d'être confrontés à des habitants exaspérés qui manifestent leur colère par de l'énervement et des cris. Les employés du bureau de poste de Saint-Barthélemy ne rencontrent pas de problèmes majeurs avec les habitants des cités voisines – sauf un facteur qui a été agressé une fois dans la cité des Rosiers et quelques dégradations sur les véhicules des postiers qui viennent

37 - Philippe Pujol, *La Chute du monstre*, Seuil, 2019.

porter des colis. Mais, parfois, des habitants s'énervent, par exemple quand ils attendent un courrier qui ne vient pas ou une prestation qui ne leur a pas encore été versée, ce qui peut créer des interactions rudes avec les agents et de l'agressivité verbale. Toutefois, selon les employés de ce bureau de poste, c'est d'abord la misère que cette colère révèle : « on est la banque des pauvres, les clients sont toujours gênés quand ils ouvrent un compte avec dix euros », dit une guichetière ; « les gens n'ont parfois aucune ressource, donc c'est parfois un peu compliqué au guichet (...) c'est la misère et on peut devenir méchant quand on n'a rien dans l'assiette », renchérit un de ses collègues.

Des propos similaires ont été recueillis auprès des employés d'un bureau de la Logirem du XIV<sup>e</sup> arrondissement. Aucune violence physique n'est à déplorer et, si des moments de tension avec les usagers émergent, qui peuvent parfois dégénérer en menaces ou en insultes, ils sont plutôt « le fruit du désespoir », explique un commercial chargé de l'attribution des logements. Un responsable d'antenne estime qu'il subit un à deux gros conflits par an et un à deux accrochages par mois et dans la majorité des cas, précise-t-il, les usagers qui ont été agressifs viennent s'excuser.

Pour les salariés de ces différentes administrations, l'énervement de certains usagers est principalement dû à la montée en puissance de nouvelles contraintes (davantage de formalités, une législation plus complexe et des procédures plus longues) pour obtenir les mêmes droits; par ailleurs, s'ils

rencontrent (peut-être) plus de problèmes avec les usagers dans ces quartiers, par rapport à d'autres territoires, c'est que davantage de personnes en difficulté sociale y vivent : « les gens qui vivent dans ces quartiers sont des gens comme les autres, la différence c'est que les problèmes y sont plus concentrés », affirme une conseillère sociale de HMP. La lecture exhaustive des entretiens réalisés dans cette série d'enquêtes montre en outre que la plupart des agents affirment qu'ils arrivent le plus souvent à régler les problèmes et à trouver des solutions.

Presque vingt ans plus tard, en 2016, le conseil départemental des Bouches-du-Rhône crée un Observatoire des incidents dans les Maisons de la solidarité (MDS) et les Pôles d'insertion (PI) du département, afin de relever les victimations subies par les agents travaillant dans ces services et de mettre en place d'éventuels moyens de protection. Parmi les quelques deux cents incidents annuels relevés entre 2016 et 2019<sup>38</sup>, la très grande majorité (plus de 80 à 90 %) sont des atteintes verbales (outrages, insultes, menaces), les dégradations, les vols ou les tentatives de vol représentent entre 5 et 7 % des incidents et l'on compte entre 1 et 4 % d'agressions physiques (dont on ne connaît pas le détail). D'après le responsable de l'Observatoire, aucun fait grave n'est attesté, mais davantage de tensions et une plus grande rudesse dans les relations avec les publics. Rapporté au nombre d'incidents, le taux de plainte est très faible (autour de 6 % en moyenne), soit parce que les agents estiment que ces victimations font partie de leur métier, soit parce qu'ils doutent

38 - Les faits ont considérablement diminué en 2020, année des confinements, et les incidents n'ont pas été relevés depuis lors.

de l'efficacité de la réponse pénale, soit encore parce qu'ils craignent des représailles et ont peur de se retrouver de nouveau confrontés à leur(s) agresseur(s).

## L'éloignement des institutions

Nombre d'observatoires de ce type ont été créés dans différentes administrations ou services publics depuis les années 2000 – en particulier dans le secteur de l'éducation<sup>39</sup> ou celui de la santé. L'Observatoire de la sécurité et des médecins (OSM), par exemple, créé en 2003 « pour identifier et suivre les violences à l'encontre de nos confrères, demeurées trop longtemps ignorées », lit-on sur le site du Conseil national de l'ordre des médecins qui incite à exercer une vigilance forte sur cette question, dévoile une réalité très proche de celle qui touche les institutions œuvrant dans les quartiers. Les faits enregistrés sont peu graves et relèvent plutôt de l'incivilité verbale ou physique – en revanche l'impact peut être très fort pour celles ou ceux qui les subissent (anxiété et perte de performance)<sup>40</sup>. Par ailleurs, ces faits sont plutôt commis par des personnes qui méconnaissent le fonctionnement du système et éprouvent une frustration forte face aux contraintes qui leur sont imposées.

Les éducateurs de prévention spécialisée relèvent depuis des années l'écart croissant qui sévirait entre les services destinés aux publics et ces publics, et fournissent plusieurs éléments permettant de l'expliquer. Lors de nos échanges, ils ont notamment mis en lumière l'incroyable gâchis produit par la numérisation des démarches, qui s'est imposée dans quasiment toutes

les administrations. La prédominance du distanciel, renforcé par la situation sanitaire et maintenu après les confinements, complique l'accès aux services pour tout le monde, mais plus encore pour les personnes peu ou mal équipées et peu ou mal formées à l'outil numérique.

Il est cependant possible que la distance créée par la numérisation ne soit que la dernière étape de la désertion progressive des quartiers par ces institutions, qui y avaient autrefois davantage d'antennes ou de bureaux et davantage d'agents qui y pénétraient et poussaient la porte des immeubles pour rencontrer les gens à leur domicile. Cette désertion progressive et croissante pourrait, selon les éducateurs, être le fruit d'une plus grande crainte des agents de ces administrations d'être les victimes ou les témoins de violences, et cette crainte se traduirait par de troublantes manifestations d'hostilité envers les publics : des exigences trop élevées pour les capacités des personnes, des allusions négatives à certaines difficultés (une mauvaise maîtrise du français ou de l'écrit par exemple), des signes exagérés de l'exaspération ressentie face à des habitants qui ne respectent pas les usages ou les règles (des personnes qui vont trop vite ou trop lentement, qui se trompent de service, qui ont des demandes indues ou qui ne savent pas les formuler, par exemple) et parfois même des propos dévalorisants sur les étrangers, les immigrés ou certaines pratiques communautaires ou religieuses. Les éducateurs n'oublient toutefois pas de relayer la dénonciation lancinante du manque d'effectifs et de moyens par les agents de ces administrations, qui doivent faire face à une demande croissante, à l'instar des services de

39 - Par exemple l'Observatoire international de la violence à l'école (OIVE).

40 - Luc Rojouan, « Violences aux urgences : 'l'impact pour les soignants est catastrophique' », *Le Monde*, 30 août 2022.

police et de la justice, comme nous l'avons vu précédemment.

## La culture de l'affrontement

« Dans la cité, tout le monde se touche, se palpe. Pincer une joue, balancer un coup de poing (...), infliger une béquille, faire claquer une frite sur un bout de fesse (...), tous ces gestes sont de la pure affection. Le langage a ses limites, il ne sera jamais aussi percutant qu'une pichenette. Dans la tess [cité], pudeur oblige, quand on aime on se brutalise sans finesse<sup>41</sup> », écrit Rachid Djaïdani, un romancier et scénariste qui a grandi dans des quartiers de la région parisienne. Les éducateurs de l'addap semblent avoir une perception différente de cette brutalité, dont ils pensent qu'elle a augmenté dans les relations ordinaires des habitants des quartiers et qu'ils considèrent comme une violence. Des éducateurs ont notamment pris conscience de ce fait après leur retour dans leur territoire, à l'issue du premier confinement, dont ils s'étaient provisoirement retirés ou y avaient réduit leur temps de présence afin de respecter les consignes sanitaires. Et c'est en y reparaissant pour y reprendre leurs activités qu'ils ont été frappés par cette rudesse ambiante, sans doute exacerbée durant la période du confinement et dont ils s'étaient peut-être déshabitués en s'éloignant des quartiers pendant un temps.

Le phénomène affecte particulièrement les enfants et les jeunes : ils se parlent mal et ont des attitudes et des comportements brutaux entre eux, hors de tout contexte d'animosité –

les insultes remplacent les mots et les petits gestes hostiles sont fréquents (claques, coups derrière la tête, jets de cailloux...). Les gestes décrits peuvent sembler banals dans la mesure où ils constituent une manifestation classique de la sociabilité juvénile (pas seulement dans les quartiers), et anodins car ils semblent peu graves. Pourtant, certains éducateurs les perçoivent comme des actes violents et cette violence est selon eux inquiétante car elle est quasi permanente et mimétique.

Les enfants grandissent dans un environnement où la façon de se parler, d'agir et d'entrer en relation est rude, si bien qu'une culture de la violence s'élabore progressivement : ces comportements paraissent normaux et ils peuvent même être valorisés par les jeunes qui les considèrent comme une habitude ou comme un jeu, mais aucunement comme une violence. Cela soucie les éducateurs qui estiment que les normes relationnelles et comportementales des quartiers éloignent de plus en plus les adolescents qui y résident de celles qui prévalent dans d'autres territoires et qui sont requises dans les sphères de socialisation (l'école et le monde du travail notamment), ce qui les contraint dans un entre soi dont ils peinent de plus en plus à sortir.

Dans les cas les plus sérieux, des jeunes n'hésitent pas à s'affronter dans des face-à-face immédiats qui ne laissent plus de place à l'échange verbal ou à la médiation (l'intervention d'un tiers), et ces différends tournent vite en altercations qui peuvent déboucher sur un affrontement physique, voire, dans les affaires les plus graves, à l'usage d'armes. Si ce fait demeure exceptionnel et concerne le plus souvent

41 - Rachid Djaïdani, *Viscéral*, Seuil, 2007, p. 16.

des affrontements entre des jeunes impliqués dans les trafics de stupéfiants, les éducateurs ont toutefois le sentiment que davantage de jeunes (non liés aux réseaux) sont armés (couteaux, cutters, tournevis) ou pourraient l'être aisément, du fait en particulier d'une plus grande accessibilité des armes à feu<sup>42</sup>.

À notre connaissance, peu d'études portent sur ce sujet – la possession ou l'usage croissant d'armes par des jeunes des quartiers, hors les rivalités criminelles –, qu'il conviendrait pourtant d'investiguer, tant il nourrit abondamment les représentations communes de ces territoires et renforce l'idée qu'ils sont (de plus en plus) violents. En revanche, s'il est un phénomène abondamment documenté, c'est celui de la prégnance des réseaux sociaux dans les relations juvéniles. Ces nouveaux moyens de communication et d'échanges, qui permettent aux utilisateurs de consulter et de partager un nombre infini de contenus (textes, photos, vidéos, liens Internet), ne créent pas la violence, et l'on peut tout autant s'aimer que se haïr sur Instagram, Snapchat ou Tiktok – réseaux sur lesquels pas loin de la moitié des jeunes de 16 à 25 ans passent entre 3 et 5 heures par jour, selon les études. En revanche, ils la démultiplient et, de ce fait, la font durer, sans fin et sans répit. Dans les quartiers, des éducateurs observent que des actes violents mettant aux prises des jeunes peuvent être filmés et diffusés de façon quasi instantanée par d'autres jeunes qui en sont les témoins, et qui souvent les encouragent, et cela a pour effet d'entretenir ou d'exacerber les tensions, plus largement de répandre chez les enfants et les adolescents un flux

continu d'émotions fortes et un état quasi permanent d'excitation. À ce sujet aussi, il faudrait pouvoir réaliser des études approfondies pour déterminer si, d'une part, les jeunes des quartiers utilisent davantage les réseaux sociaux que des jeunes qui résident dans d'autres types de territoires, pour quels usages et quels contenus ; d'autre part, si la diffusion d'images violentes via ces réseaux a toujours pour conséquence d'exacerber le niveau de violence chez les jeunes qui les utilisent.

La rudesse des relations, dominante chez les adolescents, n'épargne pas les adultes qui peuvent aussi être violents entre eux ou avec leurs enfants. Durant les confinements de l'année 2020 en particulier, où les familles ont été contraintes à rester chez elles, les éducateurs ont été sensibles aux brutalités intrafamiliales : violences des parents sur leurs enfants, qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion ou le départ de mineurs qui se trouvent livrés à la rue ; violences de jeunes sur leurs parents (insultes, menaces, coups, racket pour obtenir de l'argent) ; violences sur les femmes ou sur les jeunes filles dans le cadre conjugal ou parental. Les violences intrafamiliales ont toujours existé et sont loin d'être un phénomène nouveau, mais le corps social lui prête une attention particulière depuis quelques années et, moins tolérées, elles sont davantage dénoncées – ce qui participe au mouvement de réprobation généralisée à l'égard de toute forme de violence, nous le verrons.

42 - En août 2021, une fusillade à la cité des Marronniers a provoqué la mort d'un adolescent de 14 ans et les blessures de deux autres mineurs (dont un enfant de 8 ans). Interviewé à France-Info, le maire de Marseille a demandé que les trafics d'armes deviennent une priorité nationale, assurant qu'à Marseille « on peut acheter une kalachnikov comme on achète un pain au chocolat » (*Le Huffpost*, 19 août 2021).



# E

## VOLUTIONS DE LA VIOLENCE DANS LES QUARTIERS

La question de savoir si les territoires où travaillent les éducateurs de l'addap sont plus ou moins violents que par le passé ne présente qu'un faible intérêt et nous ne pouvons y répondre de façon satisfaisante. Cette question, trop vague et trop large, est mal posée car que signifie plus ou moins de violence(s) ? Par rapport à quelle époque l'estimer ? Dix ans en arrière, vingt ans ou bien cinquante ? Davantage de violence, cela veut-il dire qu'un nombre plus important d'actes est commis par les mêmes personnes (théorie du noyau dur) ou que plus de gens en commettent (théorie de la dissipation de la violence) ? Que les personnes qui subissent ces actes les supportent ou les tolèrent moins que par le passé, en parlent plus et les dénoncent davantage, ou encore s'efforcent de mieux s'en protéger ? De quels actes parle-t-on ? Tous ceux qui correspondent à des infractions pénales, ou seulement certains parmi eux, ou également des actes ou des comportements qui ne relèvent pas de la loi mais qui peuvent néanmoins être considérés et vécus comme violents ? Est-il réellement possible de dissocier la violence mesurable et mesurée de celle qui est subie ou même seulement perçue et, en pratique, dans les territoires et dans la vie ordinaire des gens n'est-ce pas la seconde qui prime, celle qui fait récit, transporte les émotions et fabrique les opinions ?

### Trois changements

Les dirigeants, les cadres et les ex-salariés de l'addap que nous avons

interviewés ont tous connu des phénomènes violents lorsqu'ils étaient éducateurs : des bagarres, y compris avec des armes, des combats de chiens, des overdoses ou la misère, sans parler des menaces qu'ils ont subies, des mises à l'épreuve brutales ou des interdictions de paraître dans certains quartiers. Les milieux populaires, surreprésentés dans ces territoires, ont toujours eu leurs propres codes langagiers et leurs propres normes comportementales, dans lesquels la part faite à la rudesse verbale et physique a été mille fois identifiée. Les publics situés au bas de l'échelle sociale ont toujours eu des rapports tendus avec les administrations, à cause de la dépendance dans laquelle ils se trouvent et du contrôle social exercé par ces administrations. Les territoires dans lesquels ils résident ont pour particularité de présenter des écarts plus ou moins prononcés avec les autres lieux de vie et, depuis les années 1980 au moins, des moyens sont déployés pour les rapprocher des normes sociales. Alors, qu'est-ce qui a changé, si l'on reprend les propos des professionnels de l'addap ?

En premier lieu, la violence, autrefois circonscrite dans certaines cités (de Marseille) n'épargne plus aucun territoire relevant de la politique de la ville, même si le phénomène est récent à certains endroits (dans les quartiers du service Etang de Berre) ou demeure léger, voire exceptionnel à d'autres (à Aix-en-Provence, par exemple). Tous les territoires couverts par l'addap ne sont pas affectés de la même façon et les écrits des équipes éducatives qui répertorient des actes ou des phénomènes graves

sont inégalement répartis suivant les services : sur la trentaine de fiches alerte que nous avons consultées, environ la moitié concernent des quartiers des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements de Marseille – ce qui est cohérent avec les rapports d'activité qui fournissent la même information et avec les propos des éducateurs de ces services. L'autre moitié concerne d'autres arrondissements de la métropole ou d'autres villes du département, également de façon inégale puisque le service Sud n'a rédigé qu'une seule fiche alerte et le service aixois aucune. Les quartiers sont donc variablement touchés – et/ou les équipes variablement exposées ou sensibles – mais les phénomènes violents sont présents dans tous et décrits dans des termes proches par les éducateurs des différents services.

Ensuite, les phénomènes violents apparaissaient autrefois à certains moments et demeuraient exceptionnels ou ponctuels, alors qu'aujourd'hui ils structurent la vie des quartiers car ils sont plus ordinaires, davantage banalisés, moins conjoncturels et plus systémiques et surtout toujours latents, ce qui signifie qu'ils peuvent se manifester à tout moment et que nul, parmi les habitants ou les professionnels, n'est à l'abri d'en subir les effets. Dans le territoire du grand Saint-Barthélemy et à la cité Air Bel, les habitants et les partenaires que nous avons rencontrés ont raconté des faits violents, mais ils ont surtout exprimé la possibilité permanente de leur surgissement, comme s'ils vivaient (ou travaillaient) avec une épée de Damoclès sur la tête et dans un environnement à (hauts) risques – il n'est pas anodin que des éducateurs parlent de leur métier en des termes qui l'associent à une forte dangerosité. Enfin, la troisième évolution

est qu'aucune amélioration ne se profile, en dépit des multiples dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville, ou d'autres politiques publiques, et que rien ne semble pouvoir faire barrage aux violences que génèrent et subissent les quartiers – nous reviendrons sur cet aspect.

Les raisons avancées par les professionnels de l'addap pour expliquer cette triple évolution sont multiples et déjà connues. Certains avancent que la violence est plus présente dans notre société de façon générale, mais que les habitants des quartiers y sont davantage confrontés, ce que confirment les enquêtes. D'autres notent l'arrivée dans les quartiers de nouveaux publics dont la situation est encore plus alarmante que celle des habitants déjà installés et que, parmi ces nouvelles populations, certaines viennent de pays en guerre ou de pays où la violence est coutumière et sans aucune mesure avec ce qui se passe en France – le Nigéria est souvent cité. Tous font valoir l'imprégnation consumériste et la tentation de l'argent, fortement exacerbées chez les jeunes qui entendent réussir leur vie par tous les moyens, y compris en recourant à des pratiques illégales, faute d'alternative crédible. L'on déplore également la perte de légitimité de l'autorité des adultes, notamment celle des parents isolés<sup>43</sup>, qui se concrétise par une prise de pouvoir des jeunes et des adolescents qui peuvent d'autant plus imposer leurs règles qu'ils parviennent à subvenir à leurs besoins et même à ceux de leur famille dans certains cas. Enfin, les éducateurs soulignent les limites ou les défaillances des politiques publiques : la baisse des financements des associations et des structures de proximité, la mise en concurrence des partenaires, la perte sensible du

43 - Les QPV comptent presque un tiers (31,7 %) de familles monoparentales, environ deux fois plus que sur l'ensemble du territoire national.

travail collectif, l'instrumentalisation de thématiques comme l'insécurité, la radicalisation ou le communautarisme, le retrait des autorités et l'absence de soutiens.

Le tableau est bien évidemment nuancé selon les territoires et de belles réussites sont saluées, mais le constat de la faible efficacité des actions et des dispositifs mis en œuvre afin de renverser les dynamiques négatives qui affectent les quartiers fait l'unanimité – des propos similaires à ceux des éducateurs de l'addap ont été tenus par les agents des institutions partenaires que nous avons interviewés.

## Un sentiment d'impuissance

Depuis sa création, la politique de la ville inclut un volet sur les questions de violence et pose en la matière une double philosophie de l'action. D'une part, la violence étant un phénomène multifactoriel, on ne saurait l'appréhender et la traiter par une approche seulement policière et pénale ; par conséquent et d'autre part, les actions conduites en matière de violence (d'insécurité et de délinquance) doivent être menées de concert avec d'autres types d'intervention, l'ensemble constituant les cinq axes de la politique de la ville, traduits dans toute une série de dispositifs dès les années 1980 : l'école – mise en place des Zones d'éducation prioritaire (ZEP) en 1982; l'emploi des jeunes – création des Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en 1981 ; le vivre ensemble et le développement social des quartiers – préconisations du rapport d'Hubert Dubedout<sup>44</sup> de 1982 ;

l'amélioration ou la rénovation du bâti – création de Banlieues 99 en 1981.

Même si cette doctrine d'action a connu des inflexions au fil du temps, du contexte sociopolitique et des tournants idéologiques, elle a toutefois été globalement maintenue jusqu'à aujourd'hui, si bien que la politique de la ville actuelle présente sensiblement le même visage que celle du début des années 1980 ; en 2021, les cinq groupes de travail du Conseil national des villes (CNV) portent sur les thématiques suivantes : sécurité et prévention de la délinquance ; éducation et petite enfance ; emploi, insertion et attractivité économique ; renforcement du lien social ; logement et cadre de vie.

Si l'on examine plus attentivement quelques préconisations du groupe de travail sur la sécurité et la prévention de la délinquance, on observe encore cette approche duale. Par exemple, d'un côté on préconise de renforcer les effectifs de police dans les quartiers les plus exposés à la délinquance, de l'autre on souhaite augmenter le nombre d'adultes formés à la prévention des conduites à risques et à l'insertion des jeunes délinquants – ce pourquoi 300 postes de médiateurs et 300 postes d'éducateurs ont été créés pour renforcer les moyens humains déjà existants<sup>45</sup>. D'un côté, on insiste sur la lutte contre les points de deal et la répression des rodéos urbains en renforçant le pouvoir d'agir des policiers, par ailleurs on veut fortifier la justice de proximité en augmentant le recrutement de délégués du procureur et on imagine mille moyens de créer un nouveau lien de confiance entre la population et les forces de l'ordre – comme nous l'avons vu précédemment. Même lorsque des phénomènes violents de forte gravité ont lieu, les autorités publiques souhaitent

44 - Hubert Dubedout, 1982, *Ensemble, refaire la ville*, Commission nationale pour le développement des quartiers.

45 - Toutefois les « bataillons de la prévention » – terme dont la consonance militaire n'a pas manqué d'interroger – prévoient des contrats courts : 12 mois pour les médiateurs, 18 mois pour les éducateurs.

maintenir une doctrine d'action basée sur la prévention et la répression, la sensibilisation et la punition. En juin 2021, suite à une série de rixes entre bandes rivales, dans des villes de l'Essonne (91) en mars de la même année notamment, un Plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences liées aux bandes et groupe informels est présenté en conseil des ministres<sup>46</sup>. Ce plan ne présente en réalité aucune nouvelle mesure, mais liste une longue série de dispositifs déjà prévus ou existants et qui couvrent un très large champ, du pénal à la petite enfance, afin que l'axe préventif et l'axe répressif agissent de concert.

En définitive, depuis plus de quarante ans, un nombre impressionnant de dispositifs ont été mis en œuvre, une multiplicité d'actions ont été réalisées, des partenaires de champs divers impliqués de sorte qu'aucun aspect ne soit négligé et beaucoup d'argent a été dépensé – le Conseil interministériel à la ville prévoit en janvier 2021 un budget de plus de 3 milliards d'euros pour mettre en œuvre les mesures annoncées. Pourtant, de l'aveu même des autorités, les politiques conduites sont insuffisantes à renverser les dynamiques négatives qui affectent certains territoires – *a minima*, peut-être, contribuent-elles à les limiter – et les seuls résultats visibles sont les opérations de renouvellement urbain, qui ne garantissent toutefois pas une amélioration du bien-être des habitants. Bien des raisons ont été avancées pour expliquer la réussite tardive, le relatif succès ou l'échec flagrant, suivant les uns ou les autres, des politiques conduites à destination des quartiers, mais le fait qu'aucune embellie ne se profile est un aspect fondamental, car c'est souvent le futur qui donne sens au présent et si aucun futur ne se dessine,

l'action du présent tourne à vide.

Les actions menées sur les territoires sont de l'ordre du palliatif, les services publics, les écoles, les centres sociaux sont (encore) là et tentent de maintenir le lien avec les populations, mais sur fond d'un renoncement généralisé à prétendre pouvoir renverser les situations. En résumé, on fait avec les problèmes, mais on n'agit pas sur les causes et l'on se contente de petites victoires : maintenir l'ouverture d'une crèche, ajouter ou maintenir une ligne de bus, proposer un peu plus d'activités aux enfants, par exemple. En prévention spécialisée, les outils et les pratiques ne manquent pas de pertinence et sont même utiles – pour tel ou tel jeune, tel groupe de femmes, tel groupe d'habitants –, mais le sentiment, du reste partagé par tous les professionnels du social, est que l'action déployée peine à s'organiser dans un mouvement de plus grande ampleur et à produire un véritable changement pour les quartiers et pour leurs habitants.

## Un autre regard sur les publics violents

Les salariés de l'addap les plus anciens parmi ceux que nous avons interviewés font valoir que le profil de leurs jeunes collègues n'est (peut-être) plus celui qu'ils avaient lorsqu'eux-mêmes ont débuté dans le métier. Selon eux, l'éducateur était auparavant un professionnel engagé, qui défendait les jeunes et les habitants, dénonçait leurs conditions de vie, portait la voix des sans voix, comme nous l'a confié un chef de service. Dès lors, à leurs yeux, les actes et les comportements déviants des jeunes étaient d'abord la manifestation

46 - Le plan est consultable en ligne (par exemple sur le site Légifrance). Voir aussi Antoine Albertini et Lucie Soullier, « Matignon présente son plan contre les bandes », *Le Monde*, 17 juin 2021.

d'un équilibre rompu à leur détriment et l'intervention éducative devait pouvoir corriger ce qui leur apparaissait comme une inégalité – et une injustice. La violence des jeunes était comprise comme le signe d'une souffrance, d'un mal-être ou d'une situation de vie dégradée : l'enfant ou l'adolescent dangereux était d'abord un enfant ou un adolescent en danger.

L'étude que nous avons réalisée ne permet pas d'établir si cette assertion est fondée, mais nous pouvons la corrélérer avec deux autres aspects. Le premier est le sentiment d'impuissance que nous avons exposé précédemment et, de fait, les salariés les plus anciens de l'addap estiment que leurs jeunes collègues ont aujourd'hui moins de solutions à proposer aux jeunes pour les conduire vers l'insertion et l'autonomie et, plus largement, moins d'impact sur les publics et sur les territoires dans lesquels ils interviennent. Mais le sentiment d'impuissance peut à son tour modifier le regard que les éducateurs portent sur leurs publics, en particulier sur les jeunes qui ont des comportements violents, dorénavant moins considérés comme les victimes d'une situation de vie (ou de toutes sortes de souffrances) et autant, voire davantage, comme les auteurs d'actes d'autant plus odieux qu'on ne sait pas (ou qu'on ne sait plus) les prévenir ou empêcher leur répétition. Le deuxième aspect est que le regard porté sur la violence a lui aussi changé, dans toutes les sphères de la société : non seulement nous la supportons moins et sommes moins enclins à affronter des situations dures, mais en outre nous ne lui accordons plus aucune légitimité – fut-elle la traduction d'une souffrance ou d'une injustice.

Cet ensemble de phénomènes se donne à voir chez tous les acteurs sociaux, nous l'avons dit, et notamment chez les partenaires de l'addap. Ceux que

nous avons rencontrés, tant à l'échelle départementale que dans les quartiers du grand Saint-Barthélemy et à Air Bel, constatent à la fois une diffusion et un durcissement des phénomènes violents dans les quartiers, une moindre propension des agents à supporter de tels agissements et une adaptation des pratiques pour s'en protéger : les assistantes sociales font moins de visites à domicile ou seulement le matin ; des agents des missions locales ne veulent plus recevoir certains jeunes ; des animateurs ou des responsables de centres sociaux font plus souvent valoir leur droit de retrait, etc.

À partir des années 2000 et de façon croissante depuis, les institutions du travail social au sens large du terme et les services au contact des publics (en particulier dans les QPV) ont créé des outils pour mieux protéger leurs agents : création de cellules d'écoute ou de cellules psychologiques, formations à la gestion du stress ou de la violence, temps de régulation ou de supervision ; sécurisation matérielle et physique des lieux d'accueil (alarmes, vigiles) ; fourniture de téléphones permettant une géolocalisation pour intervenir en cas de problème ; réponses favorables à des demandes de protection personnalisée ; création de numéros d'appels pour une mise en lien immédiate avec les forces de police ; conventions avec les tribunaux pour une meilleure réception des plaintes et leur traitement rapide. Pour continuer à protéger les publics « nous devons aussi protéger nos agents », affirme la responsable d'un service social du département et, pour cela, prêter une oreille plus attentive aux remontées du terrain, même si les faits énoncés sont peu graves ou semblent bénins.

Au-delà du travail social, des services publics et des quartiers populaires,



c'est en résumé à un fort mouvement de réprobation accrue et d'intolérance croissante de la violence que nous assistons depuis les vingt à trente dernières années et, en parallèle, à une prise en considération plus forte de celles et ceux qui la subissent. Aujourd'hui, les victimes occupent une place plus importante dans notre économie morale et dans notre système pénal, une très forte insistance collective les incite à dénoncer les actes qu'elles ont subis et à lever le voile qui les emmurait dans le silence, la résignation ou la souffrance : la plainte ou le cri des victimes doit être entendu et pris en compte.

## Un besoin de protection

« On a des impacts de balles dans le cerveau et on ne sait pas quoi en faire », raconte un éducateur en témoignant de faits violents dont il a été témoin dans son quartier, « ... tout ça nous travaille la tête, on voit des coups de couteau, des gens blessés... », renchérit un de ses collègues. Les éducateurs de prévention spécialisée sont très exceptionnellement les victimes directes d'agressions physiques – à certains endroits ils peuvent cependant être menacés, surveillés, contrôlés ou, très rarement semble-t-il, contraints de quitter le quartier – et ils en sont aussi rarement les témoins immédiats. Mais ils reçoivent tous de la violence, celle subie par les publics, celle qui pourrait survenir à tel moment dans le quartier, celle qu'ils pourraient subir eux-mêmes, et ils souhaitent que cette victimation réelle ou potentielle soit prise en compte et traitée par leurs cadres et par l'institution – exactement comme à l'Éducation nationale ou dans le domaine de la santé, par exemple, nous l'avons vu précédemment.

L'exigence est presque contraire à celle de leurs aînés qui, même s'ils

étaient confrontés à des phénomènes violents, n'avaient pas l'idée ou ne souhaitaient pas (trop) en parler pour ne pas stigmatiser leurs publics, mais aussi pour ne pas apparaître comme des professionnels affaiblis : « L'éducateur en difficulté était un mauvais éducateur ou quelqu'un qui n'était pas fait pour le métier », explique un ancien cadre de l'addap. C'est pourquoi l'association, à l'instar de ses partenaires institutionnels, a mis en place des outils et des dispositifs pour accompagner les éducateurs : portage et accompagnement en cas de dépôt de plainte ; création de temps d'échanges et de supervision par des analyses de pratiques professionnelles (APP), création des fiches alerte et mise en place de formations sur la violence ; installation de binômes dans les territoires (quand c'est possible) ; offre d'un soutien psychologique pour des salariés confrontés à des événements durs ; lancement de recherches-actions pour mieux décrypter les phénomènes violents et adapter les pratiques. L'addap a progressivement entendu les plaintes et les craintes des équipes éducatives dans une optique davantage tournée vers le soutien et la bienveillance, même si les outils doivent encore être travaillés, mieux repérés et routinisés.

Reste que les cadres se sentent démunis pour intégrer dans leur fonction managériale le risque et l'impact psychologique des violences ressenties ou subies par les éducateurs, lors même qu'ils sont garants de leur bien-être et de leur protection. Il n'est pas toujours aisé de repérer un collègue en difficulté – en particulier si celui-ci ne la manifeste pas –, et l'écoute d'une souffrance ne s'improvise pas, c'est même un métier auquel les cadres n'ont pas été spécifiquement formés. Ils éprouvent le besoin de recourir à des spécialistes de l'écoute ou du soin, soit à l'extérieur de l'association, soit en son

sein ; nous observons que l'addap est en train de procéder au recrutement de psychologues. Ils voudraient que soient aménagés des espaces et des temps de paroles et d'échanges, afin de collecter les retours d'expérience, faire jouer l'intelligence collective, identifier les bonnes pratiques et surtout élaborer une culture commune sur la question de la violence. Ces espaces, qui existent déjà au sein de l'association, demanderaient à être développés, en particulier sous forme d'analyses de pratiques dédiées à l'encadrement.

Durant nos échanges avec les éducateurs, la question de la banalisation de la violence a été très souvent abordée, à peu près en ces termes : s'habituer à des phénomènes violents quand on y est confronté régulièrement est logique car ce qui choque la première fois ne choque plus la centième – encore qu'il peut y avoir des seuils critiques au-delà desquels on ne supporte plus rien – et c'est même nécessaire pour pouvoir travailler, mais quelles limites doit-on fixer pour que l'acceptation de la violence ne devienne pas une soumission à une réalité qu'on ne devrait pas accepter ? Par ailleurs, s'interrogent même certains, être trop tolérant par rapport à certaines pratiques des publics ne va-t-il pas conduire à nous « déformer », au point de ne plus pouvoir exercer notre métier dans d'autres contextes professionnels ?<sup>47</sup>

Comment estimer ce qu'il faut craindre sur les quartiers et de quoi est-il normal d'avoir peur ; établir qu'un fait est bénin, préoccupant, grave ou intolérable ; distinguer des types de violences qui n'appellent pas les mêmes réactions : par exemple les violences imposées à l'éducateur (fouilles, menaces,

intimidations) et celles imposées aux publics (jeunes agressés ou traumatisés, familles inquiètes) ? À quel moment et qui alerter face à un phénomène violent : les collègues, les cadres, la police ? Comment accompagner un éducateur qui éprouve ou subit des violences et s'en trouve fragilisé : le retirer provisoirement du quartier, l'inciter à prendre ses congés, l'envoyer vers un professionnel de santé, l'affecter sur un autre territoire, afin que l'épreuve ne le marque pas durablement et qu'il puisse poursuivre sa mission ? Si l'on se dote d'indicateurs communs, voire d'instruments de mesure, à quelle échelle doit-on procéder : celle des binômes sur le terrain, des équipes qui partagent un territoire (en incluant les partenaires ?), des services, des grands pôles de l'addap ou de l'institution dans son ensemble ?

Répondre à ces questions dépasse les limites de notre travail mais il est incontestable qu'en matière de violence, aujourd'hui, les faits et les ressentis sont indissociables et n'ont pas moins de réalité ni moins de légitimité les uns que les autres. Dès lors, si l'on veut diagnostiquer la nature et l'état de la violence dans les quartiers, on doit aussi diagnostiquer les effets qu'elle génère sur celles et ceux qui y travaillent et, pour cela, affronter et comprendre les troubles ressentis par les équipes.

## **Travailler dans les quartiers « violents »**

La violence impacte surtout la présence sociale et le travail de rue, tous ces

47 - Cette inquiétude a déjà été relevée. Voir, par exemple, Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour*, Payot, 2013.

moments de déambulation sur le territoire pour aller à la rencontre des jeunes et des habitants, sans proposition particulière. Les animateurs sportifs du service PPS ressentent moins la violence lorsqu'ils interviennent auprès des jeunes, à la fois parce qu'ils sont pour la plupart issus des quartiers, nous l'avons vu, mais également parce qu'ils sont porteurs d'une offre dispensée sous forme de rendez-vous réguliers (des activités ludiques et sportives une à deux fois par semaine et toute l'année) et située aux mêmes endroits dans le quartier (collège, gymnase ou espace réservé à cet effet). Quand la pression est trop forte, les éducateurs de prévention spécialisée (cela arrive aussi aux équipes du service PPS) mettent en œuvre des stratégies d'évitement : adapter les horaires, restreindre ou cesser le travail de rue pendant un temps, ne pas se rendre sur le terrain seul mais avec un collègue ou avec un partenaire, etc. Ces ajustements ne sont pas considérés comme des désistements mais comme des pratiques opportunes pour faire face à des événements singuliers : une sorte de capacité à s'auto-protéger, incluse dans la posture éducative.

Face à la violence ressentie ou subie, des éducateurs ont modifié leurs pratiques ; ainsi certains vont-ils moins vers les publics les plus difficiles ou les plus durs, en particulier les jeunes qui travaillent dans les réseaux, par lassitude, parce qu'à leurs yeux ce public ne relève pas ou ne relève plus de l'éducatif ou par crainte d'être menacés – cette posture est encore plus évidente lorsque les jeunes des réseaux n'habitent pas dans le quartier et que les éducateurs ne parviennent pas à nouer un lien avec eux. Aux yeux de ces professionnels, les jeunes impliqués dans les trafics ont fait un choix et l'offre éducative n'est pas ou n'est provisoirement plus d'actualité car

elle a un trop faible impact et ne permet pas de les accompagner sur une autre voie. Il n'est plus possible d'agir de façon préventive avec ces jeunes qui ont basculé et qui sont trop éloignés des normes sociales pour que l'on s'épuise à les y (re)conduire : s'efforcer de trouver un stage payé 400 euros à un jeune qui peut en gagner 4 000, s'il occupe une fonction importante dans le réseau ; s'escrimer à rappeler les règles de comportement lors d'une activité ou d'une sortie, etc. L'optique est alors de se recentrer sur les préadolescents (10-11 ans) ou sur les enfants, auprès desquels des actions de prévention sont envisageables pour éviter qu'ils ne s'éloignent trop des normes usuelles et ne glissent vers la marginalisation.

Les actions collectives sont plus difficiles à mettre en œuvre aujourd'hui – le constat est à peu près unanime chez les éducateurs –, surtout lorsqu'on manque de partenaires pour les réaliser, et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'actions extérieures car la sphère d'intervention s'est réduite : moins d'envies ou de capacité à la mobilité chez les jeunes, moins d'activités hors du territoire, moins de sorties et de séjours. L'on observe toutefois que ce constat était posé dans le cadre bien particulier du contexte pandémique. Reste le lien noué avec les jeunes, qui peut éventuellement prévenir des manifestations ou des passages à l'acte violents ou en estomper les effets délétères ou traumatisants : engager la discussion, la favoriser comme mode de relation, travailler l'expression orale, la revalorisation et l'estime de soi, ouvrir des espaces pour que les jeunes échappent à diverses formes de brutalité, qu'ils puissent « respirer et être plus légers », comme le dit une éducatrice. Ce sont en fait là des modes de gestion de la violence que les éducateurs mettent en œuvre sans toujours le formuler en

ces termes et l'expliciter : faire baisser la pression, dépassionner les ardeurs, temporiser les passages à l'acte et en exposer les conséquences.

Ce travail sur l'individuel est hélas souvent écrasé par les logiques de masse qui sont à l'œuvre dans les quartiers et des éducateurs ont souvent l'impression de « ne pas faire le poids » face à la réalité qui s'impose à eux. C'est sans doute un des éléments les plus frappants que nous avons relevé au grand Saint-Barthélemy et à Air Bel, du reste moins à l'addap que chez ses partenaires : à la fois la conviction que leur présence est nécessaire et les outils pertinents, et le sentiment que c'est insuffisant pour améliorer le sort des publics. Il est évident que la montée de la précarité, relevée dans tous les services et particulièrement exacerbée lors des confinements de l'année 2020, accentue le sentiment d'impuissance.

L'action semble peu efficace lorsqu'elle ne se traduit pas dans une amélioration de la situation à court ou moyen terme, parce que cette temporalité est toujours trop longue lorsqu'on fait face à des situations d'urgence qui nécessitent d'agir (de plus en plus) vite pour trouver des solutions. Les éducateurs de l'addap (et leurs partenaires) sont de plus en plus absorbés par des demandes et des besoins qui relèvent de l'humanitaire, si bien que leur doctrine d'action s'en trouve décalée : c'est peut-être moins la socialisation et l'insertion qui doivent être visées mais la réduction des risques, c'est-à-dire l'évitement de l'aggravation de la situation d'un territoire et de ses habitants.

# V

## IOLENCES AU GRAND SAINT-BARTHÉLEMY : DES IDÉES ET DES ÉPREUVES

Examinons, dans cette dernière partie, comment les éléments que nous venons d'exposer sont perçus, analysés et s'articulent les uns aux autres, dans les deux territoires marseillais où nous avons enquêté entre janvier et juin 2022 – le grand Saint-Barthélemy et la cité Air Bel. Il ne s'agit nullement de procéder à des monographies de ces lieux, mais de mettre en lumière à travers quelques traits saillants comment la question de la violence s'y joue pour les habitants et les partenaires que nous y avons rencontrés<sup>48</sup>.

Le territoire dit du grand Saint-Barthélemy comprend plusieurs cités d'habitat social construites à partir des années 1960 autour de la ligne de train Avignon-Marseille, pour y loger des familles algériennes. Il a constitué la première Zone à urbaniser en priorité (ZUP)<sup>49</sup> de la métropole et est devenu l'un des grands ensembles pivots de la politique de la ville, ainsi qu'un terreau de militantisme associatif très actif<sup>50</sup>. Aujourd'hui inscrit dans un contrat de ville qui inclut d'autres cités des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements, il présente tous les signes d'un territoire en difficulté<sup>51</sup>, tels qu'ils ont été exposés par les éducateurs de l'addap lors de nos échanges, et qui sont autant de violences pour les personnes qui y vivent.

### Maltraitements et humiliations

Les habitants que nous avons rencontrés – tous proches, membres ou dirigeants d'associations ou de collectifs et familiarisés à la venue de chercheurs dans leur quartier<sup>52</sup> – se sont saisi de la thématique de la violence pour dénoncer leurs conditions de vie ; à leurs yeux, s'il y a de la violence dans leur quartier, c'est d'abord celle qui leur est faite depuis des années.

Les récurrents problèmes de logement sont pointés du doigt (les malfaçons, le manque d'entretien, la promiscuité ou la difficulté à pouvoir muter), ainsi que les opérations destinées à améliorer leur qualité – rénovation ou réfection du bâti et renouvellement urbain, inclus dans le terme générique de réhabilitations, ou réhab's. De vives critiques, du reste bien connues, sont portées sur ces opérations auxquelles les habitants estiment ne pas avoir été (toujours) associés, dont ils ne comprennent pas toujours l'utilité (pourquoi n'utilise-t-on pas l'argent pour de l'entretien régulier ?), qui durent un temps infini (dix ans pour la dernière rénovation de la cité des Flamants) si bien qu'elles deviennent un problème et non une solution, et dont les résultats sont loin d'être satisfaisants : des inondations dans les appartements neufs aux Flamants, des balcons piquetés de rouille

48 - Pendant deux à trois mois pour chacun, nous avons observé ces territoires en tournant avec les éducateurs ou en y revenant seule plusieurs fois. Nous avons eu des entretiens et plusieurs échanges avec les équipes de l'addap, et avons interviewé sur chaque site une vingtaine de partenaires.

49 - Les ZUP (Zone à urbaniser en priorité, ou par priorité), créées par un décret de 1958, étaient des quartiers identifiés par les pouvoirs publics pour y construire des logements et des équipements, destinés en particulier à accueillir les classes populaires en habitat collectif.

50 - Virginie Baby-Collin, Stéphane Mourlane, « Histoire et mémoire du Grand Saint Barthélemy à Marseille, entre immigration, politique de la ville et engagement associatif ». *Diasporas. Circulations, migrations, histoire*, Presses Universitaires du Midi, 2011.

51 - Voir le site du Système d'information géographique (SIG) de la politique de la ville ([sig.ville.gouv.fr](http://sig.ville.gouv.fr)).

52 - Des sociologues sont plusieurs fois venus dans les cités du grand Saint-Barthélemy pour y mener des études, le plus souvent en lien avec des habitants, des bénévoles ou des militants, désireux d'y contribuer, voire d'en être les copilotes. Le territoire est riche de cette expertise, recensée dans divers écrits (ou autres supports) et d'un important travail mémoriel conduit par des associations qui veulent mettre en lumière l'histoire de ce territoire.



peu de temps après que le revêtement en a été changé, à la Busserine, par exemple. La même insatisfaction porte sur des équipements ; ainsi des odeurs pestilentielles ont-elles infecté l'école de la Busserine après sa construction car le vide sanitaire n'avait pas été raccordé au tout-à-l'égout, et il a fallu attendre au moins trois ans pour que les autorités, pourtant plusieurs fois alertées, prennent les mesures nécessaires pour régler le problème<sup>53</sup>. Répétés et réguliers, ces lenteurs ou ces ratés finissent par donner l'impression aux habitants qu'ils sont mal considérés et ils en ressentent de l'humiliation.

Le rapport aux institutions est également une vive source de mécontentement. Des administrations et des services publics ont fermé, pourraient fermer ou sont sous-dimensionnés, alors que les demandes des usagers ne diminuent pas – et ont augmenté durant la période des restrictions sanitaires. Le constat est toujours le même : les démarches sont complexes, le vocabulaire employé une novlangue, les réponses tardives ou inexistantes, etc., ce qui génère de la fatigue, des frustrations et de la colère. Mais surtout, des habitants estiment que cela les contraint à user d'une forme de clientélisme : puisque les institutions peinent à apporter des réponses, alors ils contournent les règles ou les usages en personnalisant à outrance leur demande (par exemple, en cherchant à s'adresser toujours au même employé, en écrivant des courriers où ils livrent des aspects intimes de leur vie, etc.), ou en faisant jouer des relations (demander à quelqu'un d'intercéder, s'adresser à des élus ou à des personnes dont on pense qu'elles ont un pouvoir de décision). En résumé, des habitants shuntent les rouages

administratifs et les procédures formelles pour nouer des liens personnalisés, alors que ces procédures ont justement été mises en place pour éviter le gré à gré et le clientélisme. Or les habitants ne se satisfont pas toujours de cette culture de l'arrangement, qui n'est d'ailleurs pas spécifique aux quartiers populaires ni ne relève de traits ethniques ou culturels. Ils estiment y être obligés par la défaillance des administrations et des services publics, et le sentiment de devoir faire plus ou de devoir faire autrement que les autres pour obtenir les mêmes services ou les mêmes droits, est également humiliant : « on nous pousse à devenir ce qu'on n'est pas », affirme une habitante de Font-Vert.

Des partenaires ou des professionnels pratiquent aussi cette sorte de coupe-circuit – passer par les acteurs politiques et moins par les techniciens – car, selon eux, les procédures du droit commun sont aujourd'hui si absconnes, rebutantes, pléthoriques ou brouillonnes et surtout si désincarnées, que l'on en cherche en vain le sens et le pilote sur le terrain. C'est en particulier l'empilement des procédures et la dissipation des responsabilités qui ont pour effet d'allonger inconsidérément les délais d'exécution de n'importe quel projet, selon les habitants, comme si, à leurs yeux, faire durer les problèmes et laisser pourrir les situations était devenu un outil ordinaire des politiques destinées aux quartiers.

## Faits ou récits de violence

Les personnes humiliées sont très sensibles à l'image qu'on leur renvoie. C'est particulièrement fort au grand

53 - Plusieurs diagnostics ou audits des écoles de Marseille montrent que la grande majorité d'entre elles (autour de 80 %) nécessitent d'importants travaux de réfection (voir Philippe Pujol, *La Chute du monstre*, Seuil, 2019, p. 31).

Saint-Barthélemy où les habitants ne supportent pas, ou plus, d'être désignés par leurs carences, comme s'ils étaient des personnes amoindries. Des femmes de Font-Vert ont ainsi raconté qu'elles ne toléraient plus que les enseignants de l'école du quartier doutent, non seulement de leur capacité à suivre la scolarité de leurs enfants, mais également de l'intérêt qu'elles y portent, alors qu'elles ont bien compris que l'école est importante pour la socialisation et l'insertion future de leurs enfants – à tel point, d'ailleurs, que certaines les ont retirés de l'école du quartier pour les inscrire dans un établissement privé du XIV<sup>e</sup> arrondissement.

Les habitants ne nient pas leurs difficultés, connaissent la précarité des fins de mois ou la nécessité d'avoir à toujours compter, se plaignent parfois de leur fatigue, de leurs problèmes de santé ou, plus généralement, de la vie dure qui est la leur, mais ils entendent qu'on les considère et les traite avec respect et dignité, ce qui signifie notamment que l'on cesse de leur renvoyer un miroir négatif. C'est pourquoi ils sont particulièrement sensibles à la question de la violence et semblent pris entre deux exigences : on ne peut nier qu'il y a de la violence dans nos quartiers et nous la subissons, mais nous refusons que nos territoires soient réduits à leur stricte dangerosité, surtout lorsque cet aspect est mis en avant par des personnes qui ignorent ce que nous vivons. Celles et ceux qui parlent sans savoir peuvent tout autant être des journalistes travaillant pour des chaînes d'information continue que de supposés experts ès quartiers. Les propos et les images choc des premiers comme les statistiques ou les analyses sèches des seconds ne rendent pas compte, selon les habitants, de la réalité de leurs territoires.

Mais qu'est cette réalité et, en particulier,

qu'est-ce que les habitants trouvent violent ? Rien n'est moins assuré et ils sont très hésitants sur cette question, comme cela s'observe à propos des réseaux de stupéfiants. Les réseaux imposent leur présence, créent du stress et des tensions, nous prennent en otage et sont source de dangers, disent les habitants, mais une partie de l'argent gagné est reversé dans les familles et sert à satisfaire des besoins élémentaires, ajoutent-ils. Ils sont souvent constitués de jeunes qui ne vivent pas dans le quartier, mais ces jeunes se trouvent dans une misère des plus noires. « Nos jeunes » sont aussi dans les réseaux, mais ils y entrent faute d'autres solutions. Il est de plus en plus compliqué d'entrer en relation avec les jeunes des réseaux, ou même seulement de leur parler, mais on peut quand même y arriver et parfois ils nous aident et nous rendent des services. Enfin, si les réseaux génèrent de la violence, bien d'autres violences existent dans le quartier. En pratique, les habitants cohabitent avec les réseaux, aujourd'hui durablement installés, et tentent de maintenir un équilibre des forces par des négociations au coup par coup, des résistances ou du dialogue, qui produisent des défaites ou des petites victoires – obtenir que les jeunes du réseau fassent moins de bruit, ramassent leurs débris après leur journée de travail, enlèvent les chariots ou les chicanes qu'ils ont disposés sur les voies de circulation ou changent d'endroit, par exemple.

Lorsqu'un cri d'alerte est lancé par les membres du réseau à l'arrivée de la police et que celle-ci intervient, lorsqu'une bagarre a lieu, que des coups de feu sont tirés, qu'un garçon meurt, qu'une jeune femme s'injecte de la drogue au vu de tous ou qu'une autre est contrainte à se prostituer, qu'une mère de famille menace de défenestrer son enfant ou qu'un incendie se déclare dans une tour d'immeuble, bref, lorsqu'un événement a

lieu et génère de la peur, de la sidération ou de la souffrance, chacun éprouve, perçoit, pense, parle et se tricote sa petite histoire, et c'est cet ensemble qui fait la réalité de la nature et du niveau de violence dans le quartier. Si l'événement est marquant, alors des professionnels s'en mêlent et éventuellement des responsables politiques et des médias locaux et, s'il sort de l'ordinaire, des acteurs politiques et des médias nationaux s'en emparent – et, un peu plus tard, des chercheurs. Si l'événement est un délit ou un crime – ce qu'il est, dans la plupart des cas –, les services d'enquête et la justice interviennent eux aussi, et ils proposent leur propre lecture des faits.

Au final, cela produit un incroyable nombre de lectures des événements, en plus de celles des habitants, qui circulent, se nuancent, se complètent, se déforment, voire s'opposent. Avec le temps, des faits et des histoires restent, quand d'autres sont oubliés, et ainsi se tisse peu à peu la mémoire et la réputation du quartier. Il n'y a pas de violence sans opération préalable de qualification, de sorte que les mots sont aussi importants que les faits, car ce sont les mots qui disent ce que sont les faits. C'est pourquoi la question de la violence est si sensible, et si vives les querelles (de mots) à son sujet. C'est pourquoi aussi les habitants des quartiers, qui sont pourtant les premières victimes ou les premiers témoins de violences, s'en sentent dépossédés et tolèrent mal que l'on en parle à leur place.

## **Des partenaires désabusés**

Les professionnels que nous avons rencontrés au grand Saint-Barthélemy, partenaires de l'addap, sont inquiets. Ils narrent des conditions de travail

de plus en plus précaires et difficiles : diminution des financements, réduction des effectifs, pression des tutelles, mépris des dirigeants ou des conseils d'administration coupés des réalités – « on leur parle de la mort d'un jeune, ils nous répondent règlementations », déplore l'un d'eux. La dureté du travail augmente aussi parce que les conditions de vie des habitants se détériorent ; les équipes ne sont pas assez étoffées pour répondre aux nombreuses sollicitations qui leur sont faites, ce qui peut créer des confrontations vives avec les publics, et leur mission originelle se déplace vers le soutien administratif et l'aide immédiate, qui ne sont en principe pas de leur ressort. Ils parviennent par conséquent aux mêmes conclusions que celles qui sont partagées par quasiment tous les intervenants impliqués dans les politiques à destination des quartiers – y compris les éducateurs de l'addap – et dont nous avons déjà parlé : un fort sentiment d'utilité couplé à un fort sentiment d'impuissance. Tous disent mener de multiples actions, souvent même de belles actions, mais ce ne sont que des « pansements » ou du « raccommodage », qui ne sauraient renverser les dynamiques qui impactent les quartiers. Ces professionnels, pourtant réalistes, aguerris et investis dans leur mission, rêvent en définitive d'un grand coup de balai – que les quartiers soient détruits pour que l'on puisse tout recommencer – et non d'un mirifique grand soir.

Leurs constats sont très proches de ceux des équipes de l'addap, en matière de violence, et ils s'interrogent pareillement sur les conduites à tenir. Pour eux-mêmes : pouvons-nous ou devons-nous subir ces violences ? Que doit-on accepter ? Que faire de ce qui nous touche, nous choque ou nous blesse ? Le plus souvent pris par leurs tâches quotidiennes, ils ne se saisissent jamais

réellement de cette thématique – les rencontres partenariales sur la question de la violence, que tous souhaitent, sont toujours repoussées, ce que tous déplorent – et ils ne se sentent pas outillés pour y faire face. Ils s'interrogent également sur le recrutement de leurs équipes : embaucher des personnes qui connaissent les codes et les normes des quartiers, mais qui dès lors risquent de banaliser les violences, ou des personnes étrangères aux quartiers, qui risquent au contraire de trop s'en alarmer ? Et sur les postures à adopter concernant les publics : doit-on tolérer des attitudes agressives ou des comportements violents, ou rappeler les normes de socialisation, voire les lois ? Doit-on appeler la police lorsqu'un jeune se présente à une activité avec un couteau sur lui ou seulement refuser qu'il participe à l'activité ? D'ailleurs, un jeune qui porte un couteau sur lui, est-ce grave ou seulement banal, voire bénin ?

La violence se présente toujours sous forme de faits ou d'événements singuliers, et le plus souvent inattendus, dont les professionnels doivent se saisir dans l'instant et agir en conséquence. La mise à l'épreuve par des actes ou des comportements violents ne peut être repoussée – quitte à ce qu'elle soit repensée par la suite – et c'est dans cet ici et maintenant que les professionnels se sentent désarmés.

La thématique de la violence vient parfois tellement les bousculer – en particulier lorsqu'une sociologue se présente pour en parler – que la souffrance ou l'amertume qu'elle génère deviennent gênantes. C'est pourquoi elle finit par être mise de côté et il est même salutaire de l'oublier : « il ne faut pas trop parler de la violence pour éviter de tomber dans la dépression », explique le salarié d'un

centre social ; « on veut aussi profiter du moment présent (...) on a aussi envie de rire », complète un de ses collègues, qui ajoute après un petit silence : « on a envie de vivre ».

## Réfléchir et agir

Les quartiers du grand Saint-Barthélemy ont connu un fort mouvement militant et citoyen dans les années 1970 et 1980. En 1983, c'est de la cité des Flamants qu'est partie la Marche pour l'égalité et contre le racisme, dite Marche des Beurs, portée par une génération de jeunes des quartiers qui ont su transformer leur colère en action collective. Des habitants (engagés dans de multiples associations à vocation sociale ou culturelle) sont parvenus à traduire leurs plaintes en revendications, qu'ils ont portées dans diverses instances de décision pour y échanger d'égal à égal avec les décideurs ou les autorités. Par ailleurs, nous l'avons dit, ce territoire a fait l'objet de maints diagnostics, enquêtes ou recherches<sup>54</sup> mêlant des citoyens, des associations, des partenaires sociaux et des chercheurs, et la connaissance ainsi produite a renforcé le niveau d'expertise des habitants et leur capacité à débattre de questions parfois complexes.

Ce mouvement a perdu de sa force et les associations ont décliné toutes ces dernières années, par la conjonction de plusieurs éléments : baisse ou réorientation des financements ; usage à des fins électorales des subventions provoquant une mise en concurrence et une rivalité entre les structures et les équipes ; perte sensible des dynamiques collectives ; manque d'inscription des actions dans des mouvements sociaux

54 - La question des trafics de drogue a notamment été travaillée par un collectif où l'addap était plus que partie prenante : *Questions de réseaux* a été mis en place en 2002, puis *Habitants à l'épreuve du trafic* en 2012.

ou politiques de plus grande ampleur – par exemple aucune communauté ou conscience de classe, comme l’ont remarqué maints analystes<sup>55</sup> ; dominance de l’agir isolé, ponctuel et à faible technicité (une fête de quartier, la distribution de repas à des voisins isolés, le blocage d’un rond-point, etc.) au détriment d’un véritable développement social du territoire.

Toutefois, des associations demeurent, d’autres naissent, se renouvellent ou obtiennent de nouveaux financements – dans une relative cacophonie ou sans toujours beaucoup de cohérence, selon nos interlocuteurs – ainsi qu’un espace commun de rencontres et d’échanges, auquel participent plusieurs associations ou simples habitants, appelé Groupe de veille sous sa forme actuelle, mais qui est en réalité l’héritier du creuset citoyen que fut le grand Saint-Barthélemy. Ce groupe est né il y a quelques années, après que des mères de famille de la Busserine se sont émues de voir une jeune femme s’injecter de la drogue devant l’école du quartier. C’est souvent à partir d’une émotion vive que l’envie de s’unir se manifeste : des crimes racistes (Marche des Beurs en 1983), la mort de jeunes (Collectif du 1er juin et Marche contre toutes les violences en 2013) ou, à l’échelle de la ville, l’effondrement d’un immeuble, comme celui de la rue d’Aubagne, en novembre 2018, qui a provoqué des manifestations de colère, projeté la question de l’habitat insalubre sur le devant de la scène et contribué à déloger l’équipe en place lors des élections municipales qui ont eu lieu deux ans après<sup>56</sup>.

Le groupe de veille permet trois choses. Tout d’abord, il sort les problèmes de leur strict ancrage et contexte individuel pour les hisser au niveau d’un constat

partagé, de sorte que la plainte d’une personne devienne le questionnement de plusieurs et que l’émotion s’apaise par la réflexion. Ensuite, il élabore et porte des doléances, fait face et riposte : couverture de la rocade L2 (autoroute A507) pour protéger les quartiers des émissions sonores et polluantes du trafic (obtenue en 2020) ; mobilisation pour que tel équipement ne ferme pas ses portes (crèche de la Busserine) ; participation à l’élaboration de futurs projets afin qu’ils répondent aux attentes des habitants (Plaine des loisirs) ; « opérations proprement dites » dans les rues du quartier, ou autres opérations collectives du même type, pour se prendre en main et régler soi-même les problèmes ; réplique aux médias par des communiqués de presse ou des prises de position publiques, pour faire entendre la voix de celles et ceux qui vivent et travaillent dans ce territoire, etc.

## Et (se) rassurer

Enfin – et ce n’est pas la moindre de ses qualités – le groupe procure aussi réconfort et soutien ; chacun peut y déposer ses doutes et ses craintes, ses faiblesses ou ses questions, ses incompréhensions ou son sentiment d’impuissance, de sorte à ne pas affronter seul de petites ou de grandes difficultés : « quand un événement dur survient, les gens s’appellent et se rencontrent vite pour ne pas rester isolés. C’est une forme de solidarité primaire, très importante dans ce territoire », explique une ancienne travailleuse sociale, membre du groupe de veille.

En d’autres termes, les émotions et les affects peuvent s’énoncer, sans

55 - François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les Quartiers d’exil*, Seuil, 1992.

56 - Michel Péraldi et Michel Samson, *Marseille en résistances*, La Découverte, 2020.



gêne ni honte, et cette expression constitue une sorte de première étape nécessaire à l'élaboration progressive d'un constat commun et, parfois, à une stratégie d'action. C'est d'ailleurs un des éléments les plus remarquables que nous retenons de notre courte investigation dans ce territoire – et qui dépasse les frontières du groupe de veille : une sorte de bienveillance généralisée entre les associations et les partenaires, en dépit des rivalités ou des conflits qui peuvent exister. Les équipes de l'addap, présentes depuis plusieurs décennies dans ce territoire, participent grandement à la qualité des liens entre les différents intervenants ou les associations d'habitants – d'après ces personnes elles-mêmes. C'est cette présence régulière et continue des éducateurs qui en fait des acteurs fiables et familiers, et

par conséquent, rassurants.

Les éducateurs sont chez eux dans le quartier, nous a-t-on plusieurs fois confié, sont connus partout où ils passent et rendent maints services – comme nous avons pu le constater lors de nos tournées avec eux ; au fond, ils se comportent avec leurs partenaires et avec les habitants comme ils se comportent avec les jeunes qui représentent le cœur de cible de leurs actions, en usant d'aménité et respect. Mais ils rassurent également parce qu'ils ne vivent pas dans le quartier et y apportent avec eux d'autres règles, habitudes ou usages et y incarnent d'autres codes et normes, auxquels les habitants aspirent et qui leur font entrevoir de possibles chemins vers un autre avenir.



# CITÉ AIR BEL : DES DYNAMIQUES (VIOLENTES) DISCRÈTES

Air Bel est un unique ensemble de plus de 20 hectares où résident environ 6 000 habitants (en 2018), ce qui en fait l'une des cités les plus vastes et les plus peuplées de Marseille. Au nord, une avenue où passe la ligne 1 du tramway, au sud une autre avenue doublant la ligne TER Marseille-Toulon desservent la cité en quatre points ou portes d'entrée (comme on le lit sur plusieurs plans), ce qui donne l'impression d'un lieu bien délimité et quasi clos – par ailleurs exempt de commerces et sans lignes de transport, situés à l'extérieur de la cité. La conception et l'uniformité du bâti ajoutent à l'homogénéité : 1 200 logements répartis entre quatre tours et une myriade de petits immeubles organisés sur une trame hexagonale, parfois autour de placettes et dont certains ne sont accessibles qu'à pied, sur un fort dénivelé et agrémenté d'espaces verts ou boisés.

La vie sociale est concentrée dans le bas du quartier, à proximité et entre les tours où sont regroupés quasiment tous les équipements ou services (écoles, centre social, espaces d'accueil des bailleurs, locaux associatifs...), le reste de la cité – soit la majorité de l'espace – étant strictement résidentiel, très calme et même quasi désert à certaines heures de la journée. En résumé, le territoire est au premier abord très différent de celui du grand Saint-Barthélemy.

## **De mêmes maltraitements et sentiment d'humiliation**

Cependant, Air Bel fait partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville et, bien que les indicateurs marquant l'écart entre ces territoires et les normes sociales y soient moins forts que dans les quartiers nord, les habitants y rencontrent de mêmes difficultés. Ce sont aussi l'état et les conditions de logement qu'ils déplorent en premier lieu, pour des raisons identiques à celles évoquées au grand Saint-Barthélemy (appartements en mauvais état, problèmes de chauffage, manque de propreté et dégradations dans les parties communes, mutations longues et complexes, présence de punaises de lit...), mais aussi et plus spécifiquement pour des problèmes liés à l'eau.

Pendant plus de dix ans, des bactéries de type Legionella, dangereuses pour la santé, ont proliféré à des taux bien au-delà des normes dans les canalisations d'eau courante qui desservent les logements, ce qui a provoqué des maladies chez des locataires et, en 2017, le décès de l'un d'eux. Deux associations du quartier, bientôt soutenues par un collectif rassemblant notamment des syndicats et des professionnels du droit, ont saisi les autorités, alerté les médias et assigné les bailleurs en justice, afin d'obtenir la reconnaissance du préjudice subi et des réparations financières. Toutefois, selon la responsable de l'une de ces associations, « le plus important, c'est que la dignité des habitants a été prise en compte ». Comme au grand

Saint-Barthélemy, les habitants d’Air Bel se sont en effet sentis humiliés de n’avoir pas des années durant été entendus par une institution – ici, les bailleurs sociaux – pour des faits leur faisant pourtant courir de graves risques, comme s’ils étaient des citoyens de seconde zone ne méritant pas d’attention : « on a pu dire aux bailleurs qu’on ne courberait plus l’échine, maintenant. Ils ont eu des moutons pendant trente ans, aujourd’hui c’est fini », conclut notre interlocutrice.

Humiliant également est à leurs yeux le fait de n’être pas suffisamment associés à l’opération de renouvellement urbain du quartier (prévue pour septembre 2022, lors de notre investigation), qu’ils attendent pourtant depuis des années : trop peu de concertations préalables et trop peu de réponses à leurs questions, en particulier celles qui touchent aux conditions du relogement des familles (environ deux cents) qui devront quitter le quartier, et au déplacement d’équipements ou de structures après la destruction de l’une des tours et des immeubles adjacents. Comme au grand Saint-Barthélemy, ce n’est pas l’opération urbaine en tant que telle que les habitants et les associations réprouvent – encore qu’ils peuvent s’interroger sur son bien-fondé –, mais, d’une part les délais d’attente imposés sans que l’on en comprenne la raison, d’autre part le sentiment d’avoir à se plier à des décisions prises par des personnes qui ne vivent pas dans la cité et qui tiennent peu compte des souhaits des locataires.

## **Une nouvelle (et fragile) combativité**

La meurtrissure des habitants suite à la mort du locataire atteint de légionellose est initialement portée et relayée par une association déjà existante dans le quartier et dont la présidente est de la même

famille que l’homme décédé. Très vite, elle est rejointe par la nouvelle présidente de l’Amicale des locataires, récemment élue et qui entend donner un second souffle à cette structure surtout constituée de personnes vieillissantes et qui a fini par perdre de sa vitalité. À peu près au même moment, une nouvelle déléguée du préfet à l’égalité des chances est nommée ainsi qu’une nouvelle chargée de mission de la politique de la ville à la métropole, et ces deux personnes très impliquées dans leur mission, exigeantes, présentes sur le terrain et se voulant proches des habitants, ouvrent bientôt divers espaces d’échanges et d’expertises en fonction des problématiques rencontrées – commission vie sociale, commission vie de quartier, commission jeunesse, etc. –, auxquels sont associés des partenaires. Ce noyau dur se lance dans le combat judiciaire contre les bailleurs, se bat sur un peu tous les fronts pour tout ce qui touche au logement en particulier et remporte des victoires, tout en initiant ou en soutenant divers projets – ouverture d’une conciergerie, animations et sorties pour les jeunes, ateliers de remobilisation et d’insertion professionnelle pour les femmes, repas et fêtes, projets culturels, etc. – pour redonner de la force au territoire et une nouvelle capacité d’agir aux habitants.

Toutefois, cette nouvelle dynamique est fragile, pour des raisons déjà identifiées dans d’autres territoires, mais qui perdurent. D’abord, elle repose sur des personnes, et non sur des fonctions – dans la cité, on cite toujours les prénoms des mêmes quatre femmes qui constituent le noyau dur de la mobilisation. Et lorsque ces personnes quittent le quartier ou changent de poste, celles qui les remplacent, le cas échéant, peuvent avoir une vision très différente de leurs tâches, du territoire qu’elles ont sous leur responsabilité et des habitants. Ensuite, les personnes engagées dans les associations sont

souvent des bénévoles, qui se voient parfois proposer un contrat rémunéré mais souvent précaire et de courte durée, de sorte qu'elles sont gagnées par la lassitude et l'épuisement – sans parler du manque de reconnaissance. C'est un des problèmes-clé du partenariat dans ces quartiers, qui repose trop souvent sur la bonne volonté de quelques personnes et sur la façon toujours singulière dont elles incarnent leur mission.

Cette dynamique est également menacée tant qu'elle n'atteint pas un seuil lui permettant de susciter l'adhésion d'un nombre suffisant d'habitants, et surtout de partenaires, afin que des perceptions communes débouchent sur des stratégies d'action partagées. Or ce n'était pas le cas lorsque nous avons mené notre enquête à Air Bel, et le tissu partenarial semblait fragile, non pour des questions de compétences (de chacun des partenaires), peut-être davantage d'existence ou de présence, mais surtout pour des questions de représentativité (qui représente le plus ou vraiment le territoire et ses habitants ?) et de légitimité (qui peut en parler ?). Au contraire du grand Saint-Barthélemy et hors des groupes d'affinités existants, ce sont plutôt des conflits et des tensions entre les partenaires qui nous ont été rapportés.

## **Peu de regards communs sur la violence**

Cette divergence de vues et de langage apparaît dès la présentation de l'histoire de la cité, les uns la reliant, ou cherchant à la relier, aux mouvements de résistance contre le nazisme et l'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale (la villa Air Bel a hébergé des intellectuels et des artistes en attente d'un départ pour les Etats-Unis), les autres à l'histoire des grands ensembles

marseillais et à la politique de la ville, soit deux terreaux mémoriels très différents. Elle se poursuit par la présentation de la cité aujourd'hui. Pour certains, Air Bel, peuplée d'habitants bienveillants et respectueux, est une cité agréable à vivre et chaleureuse ; pour d'autres, elle est un îlot de pauvreté clos sur lui-même et stigmatisé, au milieu d'un arrondissement pavillonnaire et bourgeois.

Et elle se poursuit à propos de la question de la violence. Au grand Saint-Barthélemy, nous l'avons vu, la problématique de la violence bruisse de mille voix qui circulent, s'entraînent et s'entrechoquent, mais nul ne doute qu'il y a de la violence dans les différentes cités qui constituent ce territoire. À Air Bel, les propos sont nettement plus disparates, non sur la qualification ou la gravité de certains faits ou événements (dits violents), mais sur leur existence même. Les uns ne déplorent aucune insécurité dans le quartier, tant pour les habitants que pour les partenaires, tandis que pour d'autres, la violence fait partie intégrante du quartier. En résumé, peu de paroles communes se dégagent sur cette thématique et, si des regards peuvent s'opposer, l'aspect le plus marquant est surtout qu'ils semblent étrangers les uns aux autres, comme si les habitants et les partenaires vivaient ou travaillaient dans des mondes différents. La seule unanimité qui se dégage, toutefois, porte sur certaines opérations de police contre les réseaux de deal, qu'à peu près tout le monde, habitants comme partenaires, juge inefficaces (les réseaux demeurent), brutales (des habitants sont choqués ou malmenés) et qui créent de durables nœuds de crispation.

Ce sentiment de mondes hétérogènes et qui se rencontrent (trop) peu est attesté par certains partenaires que nous avons conviés à établir l'effet de leurs actions sur le territoire et ses habitants. Le consensus qui se dégage de leurs propos est que les actions menées – notamment

des actions à vocation culturelle tournées par exemple vers la lecture ou le cinéma, ou des événements festifs – d'une part ont peu d'effets sur les besoins de base des habitants, qui demeurent insatisfaits, comme si elles ne s'accrochaient pas à la réalité de vie des gens : « faire de la culture, c'est bien, mais il faut d'abord régler le problème des punaises de lit », évoque l'un d'eux. Ces actions, d'autre part, semblent n'avoir qu'un faible impact sur des dynamiques plus discrètes à l'œuvre dans le territoire, et que ces partenaires associent à la question de la violence : la présence des réseaux de deal et l'islamisme.

Que les réseaux soient de plus en plus visibles et puissants, selon les uns, encore maîtrisables et trop souvent prétexte à toutes sortes de stigmatisations du quartier, à l'instar d'un bouc-émissaire, selon les autres, l'élément le plus important est qu'ils échappent à la connaissance – on ignore leurs règles et leurs modes de fonctionnement – et on a peu de prise sur eux (hormis, peut-être, les éducateurs de l'addap). Certes, les professionnels qui travaillent dans la cité peuvent entrer en relation avec les jeunes des réseaux (les saluer, leur demander de faire moins de bruit ou de se déplacer, par exemple) mais les actions qu'ils mènent, non seulement ne sont pas destinées aux membres des réseaux, mais elles leur sont aussi étrangères, comme si, encore une fois, ces deux mondes coexistaient.

Ce sentiment d'étrangeté est encore plus fort à propos d'une possible et supposée

montée de l'islamisme dans la cité, qui serait discrète, mais lancinante : pressions sur les jeunes filles et les femmes pour qu'elles portent le voile, séparation accrue entre les sexes, présence de lieux d'enseignement coranique dans ou à proximité de la cité (où la majorité des élèves de l'école iraient), contrôle social exercé entre les enfants de l'école pour que tous respectent les règles religieuses (en particulier au moment des repas). S'il y a débat parmi les partenaires pour déterminer si cette montée du religieux, qui a déjà été détectée dans le passé, doit être considérée comme un phénomène inquiétant, voire dangereux – s'il est par exemple le signe d'une radicalisation qui éloignerait les habitants des normes usuelles –, il y a en revanche consensus pour affirmer qu'il échappe à la connaissance et qu'en dépit des actions menées, notamment au sein de l'école, il perdure.

Peut-être plus amers, ou plus lucides, que d'autres, des partenaires nous ont en définitive raconté que leurs actions étaient comme des sortes de bulles, qui en elles-mêmes ont du sens, sans toutefois que l'on en perçoive le sens pour la cité et ses habitants – d'autant plus qu'elles sont très rarement évaluées : « la question de l'évaluation est très peu incluse dans les projets et on s'interroge peu sur les résultats des actions. L'important est d'être là, de faire et d'espérer que cela produise des choses », confie le responsable d'une association.





# CONCLUSION

## LE SENS DU MÉTIER

La violence met à l'épreuve le travail des éducateurs de l'addap et questionne la finalité de leur métier – comme du reste celle de l'intervention sociale de proximité – et cela implique peut-être d'en reposer les bases, les objectifs et les limites, tout autant que d'en proposer des lectures positives afin de ne pas s'enfermer dans une vision trop noire et pessimiste – pour « sortir de la sinistrose », dit un cadre. Nous l'avons dit, la violence a la particularité d'écraser tous les autres aspects de la vie d'un territoire, si bien qu'il faut à la fois en tenir en compte et la tenir à distance, ni l'exagérer et tomber dans le fatalisme ni la banaliser et faire preuve d'angélisme. En définitive, la position que l'on adopte à son égard est aussi affaire de choix : que dire d'un quartier, sur quoi insister, quel équilibre trouver entre la prise en compte des succès et des peines et celle des réussites et des joies ? En particulier, comment dire mieux et davantage ce à quoi les interventions éducatives contribuent ? Et, ce faisant, nourrir par exemple d'autres images des quartiers, dont les jeunes des réseaux (qui représentent une petite minorité) ne sont peut-être pas les plus représentatifs.

Les romans issus du néo-polar, mentionnés dans l'introduction de ce rapport, proposent une vision plus que sinistre de ces territoires. Le lecteur se trouve plongé dans des lieux tristes et mornes, sis en bordure de zones industrielles ou d'échangeurs autoroutiers, où ont été érigées des barres d'immeubles plus épaisses que des murs de prison, autour d'une dalle de béton. Les arbres n'ont plus de feuilles, les ordures s'amoncellent sur des pelouses chétives, les ascenseurs sont

en panne, les vide-ordures bouchés, on croise des rats dans les escaliers et les cafards pullulent dans les logements. Les personnages les plus visibles sont des caïds qui font régner la peur et la mort par jeu, par vengeance ou par haine, au moyen d'armes qui circulent aisément. Des jeunes voyous cherchent à s'enrichir, en pratiquant des kidnappings, des séquestrations ou des braquages. Ou ils prennent du plaisir en violant des jeunes filles dans des caves. Les éducateurs ou les médiateurs sont quasi inexistantes ou ne font que de fugaces apparitions et semblent totalement vaincus ; les policiers, à peine plus nombreux, sont dépeints comme des êtres vils, xénophobes et méprisants ; les bénévoles et les militants ont déserté ces territoires pour se recycler dans l'humanitaire, moins dangereux ; les politiques achètent la paix sociale ou sont de véritables escrocs. Au fil des pages, la peur et l'impuissance dominent, et les rares actions entreprises sont si longues à produire d'éventuels résultats que l'on pronostique une guerre entre les pauvres, de plus en plus nombreux et grossissant les quartiers, et les riches qui cherchent à s'en protéger.

Si les romanciers ne sont pas tenus à l'objectivité et si chacun des éléments évoqués dans ces textes peut être vrai (une bagarre, un viol, la présence de groupes religieux radicalisés...), leur agencement nous précipite dans un monde si terrible qu'il paraît irréel et quasi fantasmagorique, comme si les auteurs s'adonnaient à des régressions ou tentaient d'exorciser leurs propres peurs.

La violence est devenue un phénomène ordinaire de la vie des quartiers, mais

l'on doit faire et travailler avec elle : telle demeure la conviction des équipes de l'addap. À certains endroits, l'intervention des éducateurs est même née de la violence, dès lors si l'on s'éloigne trop des territoires, ne faillit-on pas à la raison d'être du métier, n'abandonne-t-on pas les publics et qui prendra le relais ? s'interrogent-ils. « Moins on va sur le terrain et plus le terrain fait peur », affirme un cadre de l'addap, « moins on fait de présence sociale, plus on perd pied dans les quartiers et plus on questionne notre légitimité », renchérit un autre, et ces remarques sont propices à réinsuffler des réflexions et des échanges sur les pratiques et les doctrines des éducateurs de prévention.

Celles et ceux que nous avons interviewé(e)s ne manquent pas d'idées : investir davantage l'espace familial, les établissements scolaires et les réseaux sociaux, ce qui nécessite de se doter de nouvelles compétences et d'imaginer de nouveaux partenariats ; valoriser les parcours positifs par des supports de communication et de transmission d'expériences internes et externes et en inventer de nouveaux ; travailler plus que jamais la question de l'emploi, qui demeure la clé de la socialisation et qui peut modifier les conditions d'existence des jeunes par le recours à des voies légales ; réinvestir, après l'avoir peut-être trop délaissé, le développement social local (DSL) et relancer les actions collectives, notamment dans les lieux habituellement anxiogènes des quartiers, voire dans ceux où les réseaux sont installés ; pallier davantage la fragilité de certains centres sociaux et proposer des

activités aux jeunes et à leurs familles; muscler les équipes éducatives en y intégrant des professionnels de santé et des psychologues plus à même d'entrer dans les dynamiques intimes des publics – des psychologues ont déjà été recrutées à l'addap, nous l'avons vu ; mieux former les jeunes professionnels à intervenir sur les territoires, même s'ils sont diplômés, et les arrimer davantage à l'histoire et au socle d'expertise de l'addap.

Les éducateurs sont des « soldats sociaux qui manquent de logistique », fait remarquer l'un d'eux lors de nos échanges, « des soldats de première ligne », renchérit un autre. Dès lors, quelle logistique prévoir à l'avenir ? Le travail effectué dans les territoires demeure pertinent, selon eux, et le métier présente encore bien des attraits, notamment la liberté d'action et la possibilité de trouver ou d'inventer des solutions, loin des réponses toutes ficelées. La marque de fabrique de la prévention spécialisée et des pratiques qu'elle a irriguées – l'intervention sur le lieu de vie des publics – est saluée par les partenaires qui soulignent le savoir-faire des éducateurs et leur courage, nous a-t-on plusieurs fois confié, de maintenir une présence dans des territoires trop souvent stigmatisés et de plus en plus désertés. Nul renoncement n'est évoqué et c'est peut-être bien dans l'optique d'un travail socio-éducatif palliatif que la doctrine des métiers de l'accompagnement des publics des quartiers doit être réaffirmée ou réinventée.

Véronique Le Goaziou est sociologue, chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES-CNRS).

*Recherches et pratiques pour le Groupe addap13 est une publication du Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13 - (Le Nautile – 15, Chemin des Jonquilles – 13013 Marseille).*

*Directeur de la publication : Yves Grogno - Responsable de la publication : Geneviève Casanova - Direction artistique et maquette : MPDP Groupe.*

*N° 5 - 2022*

*ISBN : 978-2-492424-02-1 / ISSN : 2608-1881 / Dépôt légal en cours*

*Les opinions et jugements émis dans cette publication à fréquence de parution variable n'engagent que leurs auteurs.*

